

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal **MERCIER**

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Sommaire du vendredi 16 novembre 1928

Ernest Hello et la foi catholique	J. Bouché
Lettres inédites	Ernest Hello
Quatre témoignages sur Ernest Hello	
Ernest Hello et le problème de l'Art	Stanislas Fumet
L'art de la fresque	Marcel Schmitz
Saint Thomas et l'unité de la culture chrétienne	Jacques Maritain
Action catholique et partis politiques	Mgr Louis Picard
Le XX ^e anniversaire d'un cadeau royal	Constant Leclère
La vie de Paul Verlaine	Léon le Febvre de Vivy
Emission des ondes hertziennes	J. Tillieux

Les idées et les faits : **Chronique des idées** : Le « Jésus-Christ » du P. Léonce de Grandmaison, Mgr J. Schyrgens. — **Faits-divers et commentaires**. Omer Englebert. — Le langage secret.

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Td. : 220,50. Compte chèque postal : 489.16.

Régie Autonome de "PATRIA"

(Société Coopérative)

23, rue du Marais, BRUXELLES

Téléphones :
N^{os} 234.00-151.21

Bureaux :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

THÉÂTRE PATRIA

700 Places assises

Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux

Salle des Conférences (SALLE BLANCHE)

1^{er} étage. Accès facile et indépendant

Estrade et installation pour projections lumineuses. 225 fauteuils

Locaux spacieux et confortables

pourvus de tous les perfectionnements
d'installation, de chauffage et d'éclairage,
p^r assemblées, représentations théâtrales,
concerts, réunions, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location
des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi
que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

Capital . . . fr. 400.000.000.—

Réserves . . fr. 504,657,742.94

Total . . fr. 904,657,742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en
province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de
375 villes et localités importantes du pays.

Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : **Rue de la Monnaie, 9, LOUVAIN**

Capital : 200,000,000 francs

Toutes opérations de banque, de bourse et de change

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital et Réserves : 355.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

(taux variable)

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis St-Gilles, St-Gilles;
Place Saintelette, 26, Molenbeek;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Ernest Hello et la foi catholique
Lettres inédites
Quatre témoignages sur Ernest Hello
Ernest Hello et le problème de l'Art
L'art de la fresque
Saint Thomas et l'unité de la culture chrétienne
Action catholique et partis politiques
Le XX^e anniversaire d'un cadeau royal
La vie de Paul Verlaine
Emission des ondes hertziennes

J. Bouché
Ernest Hello

Stanislas Fumet
Marcel Schmitz
Jacques Maritain
Mgr Louis Picard
Constant Leclère
Léon le Febvre de Vivy
J. Tillieux

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le « Jésus-Christ » du P. Léonce de Grandmaison, Mgr J. Schyrgens. — Faits-divers et commentaires, Omer Englebort. — Le langage secret.

La Semaine

♦ Dixième anniversaire de la Victoire! Dix ans depuis le jour où l'agresseur, enfin vaincu, criait grâce. Fort, il avait voulu abuser de sa force, et voilà qu'une force supérieure le tenait à genoux. Il fallut quatre ans, 12 millions de morts, 20 millions d'invalides, 50 à 60 millions de civils morts de misère, de privations et de douleurs et 340 milliards de dollars de pertes matérielles pour empêcher le crime d'être vainqueur, mais, tout de même, la Victoire vint!

Que firent de cette victoire si difficilement remportée et si chèrement payée, ceux auxquels Foch la confia le 11 novembre 1928?

« Ma tâche est finie, Monsieur le Président, la vôtre commence. »

Hélas! voilà dix ans en effet que la tâche d'organiser la Victoire et d'élaborer la paix commença par ce mot du maréchal à Clemenceau, et qui oserait affirmer que les artisans de cette tâche-là furent à la hauteur de ceux dont la tâche finissait alors?

L'Europe n'est pas allemande et c'est quelque chose, et c'est même beaucoup, mais la menace prussienne est-elle écartée pour longtemps?

Déprussianiser l'Allemagne eût dû être l'objectif principal du traité de paix. Ni Wilson, ni le colonel House, son conseiller, dont l'influence fut si grande sur les événements de 1914 à 1919, ni les Anglais, ni même les Français ne semblent l'avoir compris. Les Anglo-Saxons surtout croyaient qu'une Allemagne dévorée de son régime autocratique et militariste, serait démocratique, pacifique, inoffensive. Un fait tout récent permet de mesurer l'étendue de l'erreur commise : un referendum fut organisé en Allemagne au sujet de la construction d'un nouveau cuirassé, il n'y eut que deux millions de votants sur quarante millions d'électeurs à dire : non!

Et nous avons reproduit ici, tout dernièrement, l'observation d'un ami étranger qui connaît bien l'Europe et plus particulièrement le jeu de la politique britannique : depuis dix ans l'Angleterre a travaillé à restaurer l'hégémonie prussienne, et maintenant, effrayée devant les résultats de son action, elle cherche à faire machine en arrière.

Si on épargna la Prusse, on accabla l'Autriche. Moralité : tout le long de l'Est européen on créa des foyers de troubles dont peut jaillir une guerre, demain...

Mais la grande faute de ceux qui présidèrent au nouveau statut du monde, le péché par omission dont les conséquences sont incalculables, c'est le chancre qui rongé toujours les flancs de l'Europe et dont une propagande vraiment diabolique s'applique à répandre le virus aux quatre coins du monde. On n'a pas tué le bolchevisme dans l'œuf; que, plus tard, Lloyd George ait arrêté le général Wrangel en obligeant la Pologne à remettre le sabre au fourreau, voilà bien là la faute suprême dont longtemps encore nous subirons les poids.

Dix ans après la Victoire! Dix ans après une guerre qu'avec un beau dédain des leçons de l'histoire et une singulière méprise sur la nature humaine, on proclamait devoir être la dernière des guerres. Dix ans pendant lesquels on n'a cessé de se battre sur l'un ou l'autre point du globe. Certes, on parla et on parle toujours beaucoup de désarmement, mais le jour même de l'anniversaire de la Victoire, le Président des Etats-Unis revendiquait pour son pays, devenu par la guerre la première puissance du monde, le droit et... le devoir de construire une marine suffisamment forte pour protéger les intérêts américains, c'est-à-dire une marine qui fut la plus forte de toutes...

Personne ne souhaite plus que les disciples du Christ mort pour tous les hommes et qui tous sont frères, que règne la paix et que soit extirpé l'effroyable fléau de la guerre.

Et quand l'autre nuit, à la clarté des torches, entouré de gardes rouges, le citoyen de Brouckère renouvela sur la tombe du Soldat inconnu le serment de lutter sans repos et sans trêve, en étroit accord avec nos frères de tous les pays, jusqu'à ce que la paix universelle soit définitivement consolidée... il exprimait vraiment un vœu essentiellement catholique. Mais hélas! trois fois hélas! en ajoutant : ... sur les bases solides de la démocratie et du socialisme, il n'énonçait plus qu'une impossibilité.

Si jamais une paix universelle doit régner ici-bas — et la manière dont l'humanité reçut et pratiqua le message de paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'encourage guère de pareils espoirs...

— si le soleil, un jour, se lève sur un monde qui ne connaîtra plus la guerre, ce ne sera, ce ne pourra être qu'après une conversion générale de l'humanité à la seule doctrine vraie et au seul principe d'ordre. L'Evangile accepté et pratiqué sous l'autorité de l'Eglise, voilà l'unique possibilité de paix universelle...

Tout le reste malgré les intentions les plus généreuses et les bon-vouloir les plus sincères : des mots, des nuées et des chimères!

♦ Rentrée des Chambres. Mais comme elles étaient à peine « sorties », l'événement n'a guère attiré l'attention. Le nouveau président du Sénat, le grand-maître de la franc-maçonnerie belge, a prononcé l'éloge du régime parlementaire bien malade pour tant.

« Institution humaine, conçue, organisée et mise en œuvre par des hommes, elle participe nécessairement de la faiblesse et de l'imperfection de la nature humaine », a dit M. Magnette. Et on se demande ce que peuvent bien signifier sur les lèvres de quelqu'un qui ne croit ni à la Chute, ni à la Rédemption, les mots « faiblesse et imperfection de la nature humaine »?

Seulement, voilà, deux mille ans de civilisation chrétienne ont créé des mœurs, un langage, une atmosphère, qui font que les anticléricaux les plus farouches sont bien plus catholiques qu'ils ne croient. Heureusement d'ailleurs...

Ernest Hello et la foi catholique

« Ernest Hello, le grand Méconnu ! » disait Bloy (1). L'occasion du centenaire n'est-elle pas bonne pour essayer de mettre un terme à cet affreux aveuglement ? Il est vrai qu'Hello, tout en restant méconnu, ne l'est plus tout à fait dans le sens que désignait Bloy : le silence, qui fut employé si efficacement contre lui pendant toute sa vie, a cessé de nuire à sa réputation ; ses livres se lisent ; et s'il vivait de nos jours, il ne serait plus « privé de salaire ». Mais une méconnaissance d'une autre sorte s'attache quelquefois encore à son œuvre, méconnaissance non moins grave ni moins douloureuse, et dont il eût sans doute plus horriblement souffert ; il est lu, il est admiré, il n'est pas toujours très bien compris ; il lui arrive même de l'être au rebours de ses propres intentions ; et il faut bien convenir, une fois pour toutes, qu'il n'est pas toujours lui-même absolument étranger à cette mésaventure.

Ne semble-t-il pas que l'on puisse s'entendre, du moins, et tout d'abord, sur la perspicacité générale que l'on doit assigner à son œuvre ? Hello fut, non seulement avant tout, mais en tout, c'est-à-dire uniquement et essentiellement, un croyant.

Que d'hommes différents n'a-t-on point pourtant découverts en Hello ?

Beaucoup de bons auteurs louent en lui le critique. M. Stanislas Fumet, dans le supplément littéraire du *Figaro*, en date du 3 novembre 1928, écrit : « Il faut, dans un siècle où la critique était à la mode, où elle commençait à être considérée comme une espèce de science, un critique extraordinaire ». Et M. Fortunat Strowski, l'un des maîtres de la critique contemporaine, dans des *Impressions et Souvenirs* que publie la *Revue des Jeunes*, du 25 octobre 1928, nous révèle que le maître de sa destinée fut, bel et bien, Ernest Hello !

D'autres aiment le philosophe et le poète. « Il convient de célébrer dignement ce philosophe et ce poète catholique », écrit M. Robert Garric, dans cette même *Revue des Jeunes*. Et Georges Seigneur avait depuis longtemps montré, dans une courte et substantielle brochure, toutes les ressources de la pénétrante dialectique d'Hello contre la philosophie de Renan (2).

Quoi encore ? Ses commentateurs n'ont pas grand effort à déployer pour nous faire admirer le psychologue ou l'artiste (3). Et tous, en nous présentant tant de personnages différents, ont raison en quelque mesure. Critique, philosophe, poète, psychologue, artiste, nous convenons volontiers que tous ces personnages

(1) *Le Mendiant Ingrat*, t. I, p. 75.

(2) *La question divine*, Paris, 1850. Nous devons la connaissance de cette brochure à la grande obligeance de M. Georges Legrand, qui a écrit lui-même sur Hello, dans cette revue, des pages aussi justes qu'émouvantes, dont tous les amis du grand écrivain lui restent profondément reconnaissants.

(3) M. Georges Legrand a même écrit une brochure sur *L'Art d'après Ernest Hello*, Bruxelles, 1911. Non qu'il fasse d'Ernest Hello un théoricien ou un philosophe de l'art, à la manière de Taine ; il exprime, justement, le regret que son œuvre, en ce point comme en tant d'autres, manque de systématisation ; mais il peut d'autre part écrire sans exagération qu'Hello « a eu en matière d'art nombre d'idées justes, qu'il a ouvert de multiples aperçus originaux, qu'il a tenté de façon intéressante et quelquefois heureuse la réalisation de quelques-unes de ses idées esthétiques », p. 43.

se rencontrent en Hello ; mais Hello lui-même n'est tout entier en aucun d'eux. Il reste, au-dessus de tous ces personnages particuliers, comme un personnage tout à fait unique et incomparable, qui les domine et les pénètre tous, et, qui, après leur avoir communiqué ce qu'ils ont de meilleur, n'a rien perdu de son originalité propre. Ce personnage que nous aimons à saluer en ce centenaire, c'est le Croyant ; et nous ne craignons pas d'écrire maintenant le mot avec une majuscule, comme étant celui qui définit le mieux Hello. De même qu'on a dit Dante le Théologien, on doit dire Hello le Croyant. S'il est un point sur lequel il est, encore une fois, aisé de s'entendre, c'est bien celui-ci ; et voilà pourquoi nous n'aurons pas l'indiscrétion d'y insister davantage.

* * *

La foi d'Ernest Hello — c'est sur ce second point qu'il convient d'appuyer particulièrement — ne fut autre que celle de l'Eglise catholique : Hello savait et professait que l'Eglise est, suivant la formule du concile du Vatican, tout à la fois gardienne et maîtresse de la révélation divine, et qu'on ne peut vraiment rejoindre celle-ci que dans l'organe authentique qui en conserve aujourd'hui le dépôt. En tête des *Paroles de Dieu*, l'illustre écrivain a placé cette déclaration si simple et si noble qui illumina toute sa vie : « Je déclare ici, comme toujours, que dans ce livre et dans tous mes livres je suis pleinement et absolument soumis à tout ce qu'a décidé et décidera l'Eglise, la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, et je me fais gloire de cette soumission qui dit l'alpha et l'omega de ma parole. Soumission pleine et absolue à l'Eglise, à la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, et à son Chef infaillible ». Personne ne songera sans doute à contester la sincérité de ces paroles ; on sait qu'Hello les eût signées de son sang autant que de son encre ; et ce n'est point seulement sa bonne volonté qui s'y trouve engagée : elles correspondent à ce qu'il eut de plus vivant et de plus fort au fond de son âme. Il y eut, en effet, chez Hello, un amour de la vérité qui le portait d'emblée, et comme d'instinct, à celle que l'Eglise enseigne, et qui la lui faisait accepter, avec la plus sainte ferveur, dans sa haute et inflexible vertu. C'est lui qui écrivait dans *Le Croisé*, le 22 juin 1861 : « La vérité demande tout, parce qu'elle possède le droit absolu » ; et dans l'*Univers*, le 13 mai 1867 : « Les palliatifs sont épuisés. La vérité seule est praticable. Il n'y a pas pour ce monde-ci et pour l'autre deux sauveurs différents. Il n'y en a qu'un : c'est celui qui parlait, il y a mille huit cents ans, à Marthe et à Marie ». Ces nouvelles déclarations sont-elles suffisamment claires ? Il ne s'agissait donc pas pour lui d'un amour purement spéculatif de la vérité qui se fût contenté d'une adhésion admirative et platonique, quitte à s'affranchir, dans la pratique quotidienne, d'une servitude estimée trop rigoureuse, sinon trop inhumaine : Hello est demeuré toute sa vie profondément hostile à cette disjonction perverse qui a fait la fortune du libéralisme ; et Louis Veuillot, qui sans doute s'y connaissait, le définissait à son tour, dans l'*Univers* du 12 janvier 1859, en des termes qu'il n'eût pas désavoués : « Nous aimons cet esprit vaillant, cette parole hardie, ce dédain des demi-vérités qu'une apologetique intimidée oppose, comme en demandant pardon

aux audaces de l'erreur. Il faut combattre avec des vérités entières : la vérité n'a toute sa force que tout entière. La vérité est-elle notre œuvre, pour que nous nous permettions de la mitiger? Craignons-nous que Dieu n'y ait laissé un côté faible ou ajouté des dépendances inutiles? Ni la charité, ni l'habileté ne nous commandent tant d'abaissement devant l'erreur » (1). Nous nous garderons bien, à ce propos, de faire le procès d'un écrivain trop vanté dont le livre sur Ernest Hello, même en ce qu'il a de meilleur, devrait être réformé, et qui, pour tirer son personnage à ses cadres personnels, n'a pas craint de le représenter comme disposé à la conciliation universelle et à la fusion des contraires : « Hello, dit-il, est le plus libéral que Lacordaire et plus intransigeant que Louis Veuillot » (2). Qu'Hello fut du côté de Veuillot, et de son intransigeance, on a pu en juger par l'éloge qu'en faisait le grand journaliste. S'il est du côté de Lacordaire, nous laissons au lecteur le soin d'en décider sur ce seul texte : « Le Lacordaire crut souvent concilier le christianisme avec un esprit nouveau, qui s'appelait l'esprit moderne. Il oublia souvent que l'éternelle Vérité comprend tout, et que nous ne pouvons rien ajouter à l'Infini » (3).

N'est-ce point cette même formule qu'il conviendrait d'opposer à ceux qui, tout en convenant de cet amour inexorable pour la vérité, engageraient volontiers le génie d'Hello dans leurs voies particulières, qu'ils ont, par surcroît, la prodigieuse ingénuité de croire meilleures que celles de l'Eglise? Hello fut, en effet, dans le détail comme dans l'ensemble, de ceux qui n'ajoutent pas à l'Infini. S'il s'est glissé dans son œuvre quelques erreurs, elles restent, non seulement limitées, mais obscures; et peut-être devrait-on les ramener, en toute justice, à de simples imperfections du langage. On n'en trouvera aucune, en tout cas, qui fût vraiment

qualifiée ou proprement systématique; et les maladroits auteurs, qui ont essayé de le tourner à leurs fins propres, ne donnent pas une bonne opinion de la sécurité de leur jugement. Nous songeons surtout ici à Bloy, que son âme exaspérée et tumultueuse a plus d'une fois porté à de si graves excès. Il a dit d'Hello : « Tout ici est exceptionnel. On est en présence d'un chrétien que le christianisme n'a pu combler, parce qu'il le juge *inaccompli*, et qui se lésespère de voir les promesses de l'Evangile indéfiniment prorogées » (4); il l'appelait « cet expectant du règne de l'Esprit-Saint, ce millénaire impatient de tous les miracles et de toutes les consommations divines » qui se devait « à lui-même de conjecturer un

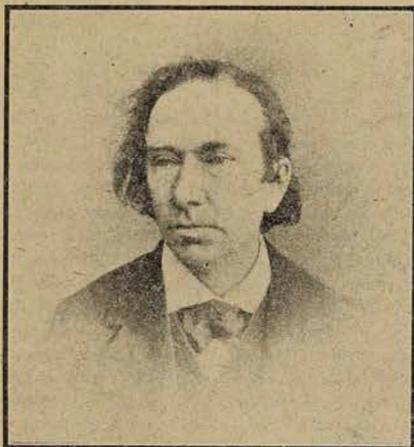
(1) Cf. BLOY, *Belluaires et Porchers*, p. 138-139. « Ce catholique a précieusement, au suprême degré, ce qui horripile, plus que tout, les toléranciers du monde : je veux dire la haine de l'erreur... Cette haine de l'erreur qui ne vise que les doctrines sans toucher aux personnes est si brûlante qu'elle pénètre profondément son style et le colore de teintes violentes et orageuses, qu'il n'aurait, sans doute, jamais obtenues sans cela. »

(2) Joseph SERRE, *Ernest Hello*, p. 232.

(3) *Revue du Monde Catholique*, 25 janvier 1862.

(4) *Belluaires et Porchers*, p. 145.

renouvellement de toutes choses analogue, par exemple, à la Transsubstantiation » (1); et comme c'est ici l'un des points les plus vulnérables par où la confusion pourrait le plus aisément s'introduire, on ne s'étonnera point de nous y voir insister. N'oublie-t-on point trop, pour commencer, dans quel entourage ardent et chimérique s'entretenait la pensée d'Hello? Entre 1858 et 1870, au milieu d'un monde fatigué qui s'enfonçait de plus en plus dans les erreurs de la Révolution, Boissin, Juvigny, Pradié, Viguié, ses amis et correspondants habituels, travaillaient d'un commun accord à préparer un monde nouveau, qui serait celui de la Renovation. Pradié écrivait à Viguié le 12 février 1863 : « Nous allons au reste prendre hardiment une initiative. Nous allons dans nos livres annoncer le triomphe. Le monde ancien se dissout, le monde chrétien commence » (2). Et c'est vers cette même époque qu'on voyait apparaître, coup sur coup, la *Philosophie devant le Cosmos* et la *Démocratie française*, de Pradié; *l'Occident en Orient*, de Juvigny; *l'Humanité au XIX^e siècle*, de Viguié; trois livres qui, sous des conceptions différentes propres à leurs auteurs, annonçaient un « Ordre nouveau, que le Christianisme prépare » (3). Il n'est pas inutile d'ajouter que tous les amis d'Hello s'accordaient à lui faire une part privilégiée dans cette œuvre extraordinaire, et qu'ils le considéraient volontiers comme le héraut, sinon comme le promoteur, des temps à venir. « Dans ma pensée, écrivait Pradié à Viguié, le 27 janvier 1863, Hello est réellement appelé à manifester le monde de Jésus-Christ; il a le talent, et le désir de cette manifestation. Il est fait pour frapper vivement l'imagination avec audace, à un moment donné » (4). Lui-même, Hello, a-t-il commis la présomptueuse et généreuse imprudence de lier l'avènement du monde nouveau



ERNEST HELLO.

à « une sorte de coup miraculeux », qu'il serait, en outre, « chargé de frapper, après sa résurrection et sa délivrance »? La même lettre de Pradié, dont ces derniers mots sont pareillement extraits, pourrait donner crédit à cette hypothèse; et certaines de ses lettres, à lui, ne sont pas pour y contredire (5). Il ne se serait, en ce cas, trompé que sur les conditions réelles du mouvement dont il attendait avec angoisse, ainsi que tous ses amis, le succès prochain; mais sur ce mouvement même, on ne saurait trop le redire, il n'a point partagé le millénarisme ou le paracletisme dont se nourrissait l'imagination déréglée de Bloy. Il le concevait, non comme la substitution du règne définitif de l'Esprit au règne imparfait du Père, mais comme l'application à cette terre ingrate et malheureuse du règne éternel de l'adorable Trinité. Ce qui n'a pu combler Hello, ce n'est pas un christianisme inaccompli; c'est

(1) *Op. cit.*, p. 152.

(2) Lettre inédite.

(3) VIGUIÉ, *L'humanité au dix-neuvième siècle*, p. 203.

(4) Lettre inédite.

(5) Voir plus loin.

TERRE SAINTE

GRAND PÈLERINAGE A PRIX RÉDUIT. DÉPART EN MARS 1929

On s'inscrit dès à présent aux

PÈLERINAGES EDGARD DUMOULIN

147, Boulevard Adolphe Max, 147, BRUXELLES

un monde odieusement rebelle à l'immuable et imprescriptible Parole divine. A travers des formules qui ne sont peut-être pas toutes également heureuses, au milieu de gémissements douloureux et inépuisables qui pourraient à l'occasion donner le change, l'intention n'est pas douteuse, ni l'idée incertaine : cet « expectant » n'attendait d'autre règne que le règne de Dieu; mais il l'attendait, suivant la parole évangélique, sur la terre comme au ciel; et s'il fallait à cette démonstration un dernier témoignage décisif, on le trouverait plus loin sous la plume autorisée et fervente du R^v. P. Hello, neveu et confident du Maître. Il nous importe peu, après cela, que des esprits mal informés cherchent à tirer Hello hors des voies souveraines de l'Eglise : aussi bien par son inextinguible amour de la vérité en général, que par sa ferme et lucide adhésion à toutes les vérités particulières de la foi catholique, Hello reste pour nous « le Croquant absolu »; et il ne nous déplaît pas d'emprunter ce dernier mot à Bloy, pour conclure toute une démonstration qui fut pour lui sans ménagement.

Est-il besoin d'ajouter, pour finir, que la foi n'en fut pas moins, en Hello, la foi d'Hello, lequel, étant si profondément et si amoureux-ment soumis à l'Eglise, pouvait sans le moindre danger se jeter de toute sa personne dans une affaire qui intéresse, après tout, l'homme tout entier? La foi est en effet, en chacun de nous, une appropriation de choses si hautes, si riches, et, pour tout dire, si essentiellement divines, qu'on ne saurait sans doute jamais les considérer ni comme anonymes ni comme indifférentes; c'est à nous que ces choses sont offertes, comme le premier des biens; et l'on sait d'abondance qu'Hello n'entendait pas user de réserve en se livrant à elles. Mais il convient ici encore de se garder d'interprétations intempérantes qui pourraient s'introduire sous le couvert des meilleures intentions et à la faveur des apparences les plus trompeuses. N'a-t-on pas imprimé tout récemment qu'Hello fut un écrivain mystique au temps où le mysticisme n'était pas encore à la mode, et que telle fut la cause de son insuccès? (1). On ne saurait abuser des mots plus étrangement (2). C'est comme si nous disions, à notre tour, qu'Hello fut un théologien! La vérité est qu'il se trouve, justement, à égale distance du théologien et du mystique. Le théologien s'approprie la révélation jusque dans ses conclusions les plus reculées; et Hello en resta toujours aux principes (3): le minutieux et rigoureux cheminement dans lequel se meut la science théologique ne convenait point à son génie direct et insensible. Le mystique, à la spéculation des choses divines, apporte un regard intense qui, sans soulever encore le voile du mystère, le rend déjà presque transparent; et Hello vécut dans la glorieuse, mais douloureuse obscurité de la foi pure: la possession expérimentale du mystère ne lui fut pas donnée. En réfléchissant à cette position moyenne, sur laquelle il convient d'ajouter, bien entendu, qu'Hello fut un être exceptionnel, ne commençons-nous pas à entrevoir sa très haute et très fière originalité? Tandis que d'autres, à qui Dieu en fait la faveur, peuvent accéder jusqu'aux approches de la terre promise, Hello passa toute sa vie dans la traversée du désert; mais au-dessus de son désert, toutes les lumières du ciel étaient allumées. Son cœur gémissant et profond n'a pas connu les joies si confondantes, mais si apaisantes de ceux

(1) Jules-Philippe HRUZKY, *Ernest Hello*, dans *Les Nouvelles littéraires* du 27 octobre 1928.

(2) Ni parler plus inconsidérément de la mystique. Le même auteur, dans un autre article, *La Vie catholique*, 27 octobre 1928, écrit de nouveau: « En ce temps-là, le mysticisme n'était pas à la mode! »

(3) M. Stanislas FUMET, *Le Roseau d'Or*, t. 20, p. 199, fait une observation analogue pour la philosophie d'Hello: « Il n'y a que les principes et les synthèses qui l'intéressent; l'appareil technique dans lequel la philosophie se développe lui est assez fermé ».

qui peuvent se reposer dans une sorte de possession anticipée des réalités divines; mais il se donna avec d'autant plus d'amour et d'exaltation que la récompense se faisait attendre. Aux principes de la foi, qui étaient pour lui, dans toute la force du mot, nourriture et vie, il fixa indescriptiblement son âme; car — et c'est ici l'un des traits que Bloy a bien marqués, — Ernest Hello fut au moins cette merveilleuse rareté qu'on appelle une âme, et, certes, l'une des plus vivantes, vibrantes et intensément passionnées qui se soient rencontrées sur notre planète... « L'âme d'Hello! la plus grandiose et la plus dénuée des âmes qui furent... » Ame de tribulation et de désir (1), il apparut à notre pauvre humanité, dont la condition lui fut, plus qu'à tout autre, pénible; mais sa foi l'avait dès ici-bas attaché aux biens éternels, avec une ferveur unique et inexprimable, qui se faisait de plus en plus dévorante à mesure qu'elle approchait du terme, et qui ne devait connaître la joie pleine que dans la possession seule.

Tel fut Hello. Et tel est sans doute le secret de son influence, *Paroles de Dieu*: cet homme de foi a écrit, sous ce titre, l'un de ses plus beaux livres; n'est-ce pas sous ce même titre que son œuvre devrait passer à la postérité? En un temps où le monde a si prodigieusement affaibli la Parole divine, qui est le fond même de la foi, Hello nous en a rendu la sensation; il nous a fait entendre des accents nouveaux qui brûlent nos cœurs, comme ceux des disciples d'Emmaüs autrefois furent brûlés au souffle du Verbe Divin. Et ce n'est pas nous qui avons dit: « J'ai répandu les œuvres du Maître dans le cercle trop restreint où je vivais; quelques-unes de ses pages, sur le Mystère et sur la Croix, ont suffi à rappeler vers Dieu de pauvres âmes qui le fuyaient ». Ce dernier hommage est d'un Maître aimé et vénéré entre tous, qui portait en même temps témoignage de sa propre expérience, et à qui nous en exprimons ici notre respectueuse et joyeuse reconnaissance (2).

J. BOUCHÉ.

Professeur aux facultés catholiques de Lille.

Lettres inédites

La correspondance d'Hello n'a pas été recueillie jusqu'ici: quelques lettres ont été publiées de-ci de-là, avec parcimonie, et sans ordre. De celles que nous possédons, nous présentons à nos lecteurs les deux suivantes, dont l'intérêt ne leur échappera pas; avec des accents singuliers, Hello y montre sa foi, sa piété, et ses inexprimables tourments. Ces deux lettres sont adressées à Viguié.

14 mai 1802 (3)

Mon cher ami,

Il paraît que vous êtes à la Trappe. Ecrivez-moi: quel parti prenez-vous? Je ne puis vous dire qu'un mot, car j'ai mal à l'œil; mais je tiens à me recommander, pendant que vous êtes là, à vos prières

(1) *Op. cit.*, p. 133, 189, et seq.

(2) Le R. P. Garrigou-Lagrange, dont on trouvera plus loin le témoignage inédit.

(3) Cette date, ainsi que celle de la seconde lettre, est celle de la poste au départ; Hello a négligé de la mettre sur son papier. L'un des signes caractéristiques d'Hello, à dit Bloy, *Belluaires et Porchers*, p. 202, c'est qu'il n'avait pas la notion du temps.

et à celles de tous les Religieux qui vous entourent. Je n'en peux plus! Je succombe. Je souffre depuis trop longtemps. Dites-leur qu'il s'agit d'un besoin inexprimable, et que je leur demande des prières exceptionnelles.

M. Pradié se recommande aussi à vos prières et à leurs prières.

Au revoir, écrivez-moi. Dites aux Religieux Trappistes qu'aucune langue n'exprima jamais ma misère et le besoin que j'ai d'être guéri, délivré, consolé.

Ernest Hello

Rue Molière, 9, Auteuil près Paris.

17 juillet 1865.

Mon cher ami,

J'ai quitté Paris; me voici en Bretagne. J'ai passé le temps d'une façon déplorable depuis que je ne vous ai vu. Maux d'intestins, faiblesses, tristesses, désolations, insomnies, tentations, j'ai traîné après moi pendant fort longtemps mon paquet de douleurs et d'incapacités.

Je suis venu voir si Dieu se servira de l'air de la mer pour me donner Sa vie et Sa force. Priez pour cela, mon pauvre cher ami. Vous ne pouvez pas savoir à quel point j'en ai besoin.

J'ai laissé Seigneur triste, Juvigny triste, Paris stupide, partout l'immense misère du besoin non satisfait. Et cependant nulle part cette misère n'est aussi criante, aussi déchirante qu'en moi. Je ne peux plus vivre ainsi, je demande qu'on ait pitié de moi.

Les conversations que j'ai eues avec Juvigny m'ont prouvé une fois de plus que maintenant il s'agit de l'action. Les paroles ne signifient plus rien. Leur temps est passé. Le fait, mon Dieu! le fait! Sa réalité, le fait! le fait! Je demande, au Nom de Jésus, la réalité sans laquelle je meurs de désespoir.

Ernest

à Kéroman près Lorient
(Morbihan)

Priez pour moi et pour Zoé qui a été fort éprouvée il y a quelques jours.

Quatre témoignages inédits sur Ernest Hello

Les quatre témoignages que nous publions ici sont des documents de tout premier ordre. Ecrits à des dates différentes par des personnages eux-mêmes fort différents, qui tous étaient à des titres divers particulièrement qualifiés pour parler de ce qu'ils avaient vu, ils constituent l'un des plus beaux hommages, l'un des plus pertinents et l'un des plus forts, qui puissent être rendus à la foi d'Ernest Hello.

I. — Lettre de Pradié à Viguié.

(27 janvier 1863)

« Dans ma pensée, Hello est réellement appelé à manifester le monde de Jésus-Christ; il a le talent, et le désir de cette manifestation. Il est fait pour frapper vivement l'imagination avec audace, à un moment donné. Mais enfin il n'est pas nécessaire de sortir pour cela des voies ordinaires et même des voies des saints. Je crains en outre que M. Hello ne mêle à tout cela des idées chimériques. Je me rassure en pensant qu'il soumet tout à la volonté de Dieu. Mais cet état extraordinaire et ces espérances hautes ne jettent de temps à autre dans un épouvantable abattement. »

II. — Lettre du R. P. Garrigou-Lagrange au R. P. Henri Hello (1).

(6 février 1898)

« Vous pardonneriez à un inconnu très désireux de vous voir de venir vous dire simplement son désir. Ramené à Dieu par la lecture des œuvres d'Hello, j'ai voué un vrai culte à l'auteur de « L'Homme » et des « Paroles de Dieu ». Vous le dirai-je, à certaines heures, je me suis presque trop arrêté à celui que Dieu m'envoyait comme « pontife »; j'ai commis la faute de l'aimer trop pour lui-même et pas assez en Dieu. — Etudiant en médecine à Bordeaux, j'ai répandu les œuvres du maître dans le cercle trop restreint où je vivais; quelques-unes de ses pages sur le Mystère et sur la Croix ont suffi de rappeler vers Dieu de pauvres âmes qui le fuyaient. J'ai vécu moi-même dans une intimité de pensée de toutes les heures avec ce père intellectuel et spirituel. — Six mois après la rencontre du premier livre d'Hello, je suis venu demander aux Prêtres-Prêcheurs de vouloir bien m'admettre au milieu d'eux. Je suis novice au couvent d'Amiens depuis trois mois... (2) »

III. — Notes du R. P. Henri Hello, neveu d'Ernest Hello (3).

(24 janvier 1913)

« Ce qui m'a toujours frappé davantage dans Ernest Hello, c'est sa soif ardente du règne de Dieu, son intransigeance absolue en tout ce qui touche à la gloire divine, — c'est son amour des pauvres, — c'est l'ardeur de sa prière, — c'est sa fidélité à la communion quotidienne.

« Il avait une soif dévorante, inextinguible, du règne de Dieu : à cet égard, il souffrait de véritables tourments. Les succès et la popularité des écrivains qui savent flatter pour plaire et qui propagent l'erreur et la corruption exaspéraient Ernest Hello... Il voulait combattre ces auteurs, dire la vérité. Voilà pourquoi il écrivait... D'ailleurs son langage ne sentait point la vanité : c'était le gémissement d'une âme en détresse, en agonie, pour la vérité, pour Dieu. Ce fut sa douleur continuelle, la passion de sa vie, d'assister impuissant aux envahissements de l'erreur.

« Ernest Hello est le type complet de l'ultramontain, de l'anti-libéral, de l'intransigeant. S'il prêche l'union, c'est au sens du curé d'Arts, pas autrement. Il est l'irréductible adversaire de tout pacte avec le mensonge et son ombre même. Il a l'implacable haine de l'erreur et du mal. Les doctrines qu'il a le plus en abomination sont précisément celles qui sont le fondement du libéralisme. Il a, en effet, la plus haute idée de la Majesté divine, de la Souveraineté de Dieu... Il n'a rien de plus à cœur que d'affirmer, de venger l'autorité de Dieu, les droits de Dieu. C'est la pensée dominante de sa vie, celle qui remplit ses ouvrages. Il livre spécialement son âme à cet égard dans les *Paroles de Dieu*, le livre préféré de M^{me} Ernest Hello.

« A Kéroman, il fit mettre dans les pièces principales et dans les chambres à coucher des placards où se lisaient en très grands caractères le seul nom de Jéhovah.

« Ernest Hello a aimé les pauvres comme il les a vénérés. Il possédait à fond ce qu'en dit l'Écriture; il voyait Jésus-Christ dans le pauvre; il se plaisait à faire l'aumône, à se recommander aux prières des mendiants. Ceux-ci lui rappelaient qu'il était lui-même un pauvre ayant toujours un immense besoin du secours divin, selon cette parole de saint Augustin : *Mendici Dei sumus*.

« Ernest Hello a été l'homme de la prière dans toute la force du terme. Ce n'est pas seulement à l'église qu'il priait. Dans le pavillon où il composait, il priait à genoux, souvent et longtemps. Il a passé par de grandes tentations, notamment par celles du désespoir et du blasphème : Dieu l'éprouva dans ce creuset. La prière assidue et la communion quotidienne lui donnèrent la victoire... A mesure que les années s'écoulaient, que sa fin approchait, son âme purifiée par la croix progressait dans la patience, dans le pur amour de Dieu, dont il désirait voir la face avec une extrême ardeur.

(1) Père d'Ernest Hello.

(2) En nous autorisant à publier cette lettre, l'éminent théologien nous écrit qu'il n'a pas oublié de noter dans son livre *Dieu*, p. 457, 734-89, certains points essentiels de la pensée d'Hello sur la vraie et sur la fausse charité et aussi sur la miséricorde.

(3) Neveu d'Ernest Hello, le R. P. Henri Hello est le seul et dernier héritier de son nom. Né en 1859, il vécut à Paris jusqu'en 1870; il alla de temps en temps en visite à Auteuil où habitait E. Hello. Il avait seize ans quand son oncle quitta Auteuil pour la Bretagne. « Nous passâmes les vacances chaque année à Kéroman, dit-il, dans une lettre du 27 août 1919. C'est là surtout que j'ai connu mon oncle et lu ses ouvrages; j'ai entendu ses confidences, et admiré sa foi et sa piété. »

« Ernest Hello était assidu à la messe de chaque jour et à la communion quotidienne. Aussi loin que me reportent mes souvenirs d'enfance, jamais il n'y manquait, à moins d'impossibilité. Dans son action de grâces, ployé en avant dans l'attitude la plus suppliante, il s'abîmait en présence de Celui qu'il avait reçu. Sa tenue semblait étrange; et ceux qui ne le connaissaient pas le prenaient pour un fou. Ainsi le grand prêtre Héli jugeait Anne, mère de Samuel.

« Je pense bien souvent qu'au ciel Ernest Hello a reçu très spécialement la récompense promise à ceux qui ont faim et soif de la justice : *Saturabuntur!* »

Extraits des lettres d'Elisa Guégan au R. P. Hello (1)

(9 juillet 1919).

« Pour moi, sa foi (la foi d'Hello) en la sainte Eglise, c'était comme le granit breton, inattaquable... Si ses détracteurs l'avaient vu sortir de son pavillon et se promenant dans le grand jardin, une figure transfigurée par la grâce ou la présence de Dieu! Mais un grand respect de sa physionomie me poussait à me cacher, pour ne pas le déranger dans sa méditation. Cela m'est arrivé bien des fois; cela a duré jusqu'à sa mort ou quinze jours avant sa fin. »

(10 août 1919).

« M. Hello a toujours assisté à la Messe de 7 heures, tant à Paris qu'à Lorient, et fait la sainte communion. L'église pouvait se remplir et se vider : jamais Hello n'était distrait de sa contemplation de la présence de Dieu. »

(28 juillet 1928).

« L'esprit d'Hello n'a toujours été que le même : Dieu et la foi catholique; il n'y a pas à sortir de là... Quand je raccommodais les pantalons d'Hello, je n'avais rien à faire qu'aux genoux... (2). Sa vie entière n'a eu qu'un esprit : Dieu. »

Ernest Hello et le problème de l'Art

Au siècle de Baudelaire, de Wagner et de Nietzsche, l'art était entré dans une phase nouvelle, il s'était en quelque sorte marié aux puissances de l'âme. Tel est, si l'on veut, le grand apport romantique, l'empreinte ineffaçable que le romantisme a laissée sur l'histoire de l'homme. D'autres assureront qu'il n'a rien innové, que le premier mariage de l'art et des puissances de l'âme remonte au XVI^e siècle, et que Michel-Ange n'a pas moins fait pour créer cette union que Ludwig van Beethoven, qui l'a confirmée. En tous les cas, le XIX^e siècle nous semble avoir été une illustration totale de ce que l'on pourrait appeler la notion pathétique de l'art.

Ernest Hello est une des voix qui demandent à l'art la plénitude pathétique. Mais il ne la conçoit qu'à travers l'agenouillement. La gravité de son accent, qu'enfle de temps en temps l'indignation, et qui ne s'altère que pour exprimer en larmes de lave une passagère ironie, cette gravité ne supporte aucune compromission avec le genre bucolique ou sentimental. Ernest Hello ne rêve qu'au Paradis terrestre ou au Thabor. Il n'a point l'air de se rendre compte qu'il existe des sujets de romans et de drames — et une matière lyrique — autres que les relations de l'homme avec son essence et sa gloire, le besoin qui est en lui de différencier l'unité de l'univers, sa connaissance, qui tue et qui vivifie tour à tour, de l'Alpha et de l'Oméga. Le reste, au jugement d'Hello, ne contient pas assez d'émotion pour mériter le regard de l'art.

(1) Elisa Guégan fut la très fidèle servante d'Ernest Hello et de M^{me} Hello depuis 1867 jusqu'à leur mort. Témoin constant et intime de leur existence, elle sait bien des choses sur leur vie, leurs habitudes, leurs relations; « ce qu'elle m'écrit de Lorient, écrivait à son tour le P. Hello, le 29 juillet 1919, confirme parfaitement mes souvenirs de jeunesse ».

(2) On pense bien que nous nous serions fait scrupule de supprimer ce détail.

Et il a tôt fait de condamner, les prenant de ce point de vue, la quasi-totalité des manifestations artistiques du passé. Nous verrons qu'il s'est trompé et quelles furent les causes de son erreur.

Mais étudions ses objections avant d'écouter son exposé. D'abord, contre qui en a cet esprit plein de zèle? Ici, comme partout ailleurs, son unique ennemi est Satan. Il l'a repoussé comme Prince du monde, socialement il l'a repoussé comme poison mortel; il va le repousser comme anti-Acte pur, il va le repousser comme destructeur, lui et son empire de ténèbres.

La grande idée qu'Ernest Hello met à la base de sa critique est la suivante : les hommes ont dissocié le Bien et le Beau. Ils ont outragé l'essence de l'esthétique en découvrant que ce n'est peut-être pas le bon, mais le mauvais, qui serait le plus beau. L'artiste, classique ou romantique, est moins porté par son imagination à faire briller la vertu que le désordre ou que certaines modalités du vice. Il y a dans les colères d'Othello, dans la neurasthénie d'Hamlet et dans la folie échevelée du roi Lear, dans la passion tumultueuse de Phèdre comme dans les sombres déclamations de Manfred et dans les impures allusions de Faust, — il y aurait dans le duo d'amour de Tristan et Isolde, — il y a dans cette part douloureuse et pécheresse, dans cette part de terre, d'enfer et de sang que l'art et la poésie ne peuvent se retenir d'exalter de préférence à des sentiments plus glorieux, à des ferveurs plus fidèles et plus sacrées, un élément opposé au Bien qu'Hello ne voit pas sans tristesse et sans honte. Comme il avait besoin de tout rendre à Dieu, cet art, à plus forte raison, qu'il n'a d'autre but que de faire resplendir sur quelque matière l'intuition de son Nom et le signe spirituel de sa Face, doit-il jalousement Lui être réservé. Il est impossible, pensait Hello, que le mal, dont la nature est de détruire, parce qu'il est la négation propre, engendre son contraire, l'édification. On ne crée qu'à l'instar de Dieu, en affirmant, — et, comme Dieu, en affirmant cela seul qui est.

Artiste, il ne tolérât pas la fugue hors du Jardin de Dieu, il haïssait la légèreté, la fantaisie, la convention. Pour lui, l'art, c'étaient le catéchisme et la prière transportés à l'état de gloire. En un mot, ce n'était plus l'art, du moins ce que l'on est convenu d'appeler l'art, ce jeu d'équilibre, cette superposition au réel d'un autre réel, non d'un réel céleste ou terrestre, mais d'un réel de magie, de danse et d'artifices. Pour Hello, il n'y a jamais eu qu'un art : l'art du Saint-Esprit lui-même, c'est-à-dire l'histoire authentique de Dieu et de l'homme, c'est-à-dire l'Écriture sainte. Quand il parle de l'art, — un sujet qui le préoccupa jusqu'à l'obsession — (1), on peut être sûr que ce n'est pas tout à fait l'art qu'il envisage. On alors il est question d'un art à venir, qui serait tiré de Job, de saint Paul, de la bienheureuse Angèle de Foligno, de Rusbrock ou de sainte Catherine de Gènes, et qui ne se rattacherait que de loin à ce qui a existé encore. Fait-il allusion à la musique, il ne cite pas un nom; celui de Beethoven même lui est suspect. On devine que son romantisme a été sensible à la musique de Schubert, et nous savons que sa femme lui en jouait. Mais il condamne Schubert, parce que Schubert est triste, comme le conteur Hoffmann... Vient-il à parler d'un peintre, d'un « grand peintre »? Ah! nous sommes vite renseignés : « Je pense quelquefois à un grand peintre, qui ne ressemblerait à aucun de ceux que jusqu'ici on a appelés grands peintres... » (2). Voilà qui est net. Quelle idée se faisait-il de la peinture? Il est étrange qu'il soit passé devant l'art des primitifs chrétiens sans en recevoir l'émotion qui nous a tant bouleversés depuis un demi-siècle. « La sécheresse extrême des peintures du moyen âge, les vierges du Pérugin, raides et anguleuses, tous les prédécesseurs du maître de Raphaël », écrit-il, « nous offrent des tentatives vers l'idéal, qui semblent avoir pour effet l'oubli de la matière ». Beaucoup souriront de cette opinion, mais Cézanne, qui était un peintre, l'a partagée, ou à peu près, avec Hello.

Si les réalisations de l'art ne satisfaisaient jamais que très médiocrement cet assoiffé de lumière, il faut en chercher la clef dans le problème psychologique de sa vie. Hello demande à l'art ce que l'art n'a pas à donner. Au lieu d'une suggestion, il lui mentie la réalité. Jamais Hello, mystique, ne se défait complètement de cette pensée que l'art est la main dans laquelle Dieu nous tend le pain supersubstantiel. Cela encore, cela toujours, révèle le drame intime, le drame de sa personne et de sa moelle, quand le philosophe-poète, ne voulant pas s'accommoder d'une

(1) « En face de cette pensée, qui a occupé ma vie... », écrit-il en tête du livre troisième de *L'Homme*, intitulé *l'Art*.

(2) *L'Homme*, *Le Signe de la Croix*.

lumière certaine qui n'irradie point sur la matière tangible, et d'une consolation pour l'âme et pour les sens remise au Jugement dernier, laisse libre cours à son amertume. Dans l'art, il verrait la création, l'Incarnation, la Rédemption, le Jugement et la résurrection des corps. Naturellement, la théologie lui apprend que ce déroulement des mystères divins ne peut s'admettre en art qu'à titre de symboles; il le professe. Mais il ne peut pas, tant qu'il vit, se débarrasser de l'écran matériel où se joue la théophanique allégorique. L'œil de son esprit y est fixé comme un œil de chair. C'est pourquoi Hello est irrité par un art qui n'est pas aussi grave que la sagesse, et de même par une vie qui n'est pas aussi cousue de miracles. Au reste, nous mesurons, dans ses lettres frénétiques à Léon Bloy, quels gémissements il était capable de pousser sur la privation de la volupté du ciel. Il était un martyr de l'ajournement des Promesses de Dieu :

« Quant aux Evénements, je meurs de tristesse. Rien! Rien! Rien! Vous ne me parlez pas du signe demandé. Le confesseur d'Anne-Marie (1) avait parfaitement raison de demander des signes. Les demande-t-elle? Quant à moi, je meurs de leur absence. Je souffre physiquement, je suis faible et je meurs du besoin d'obtenir quelque chose. Les idées ne me suffisent pas; il me faut des faits, des faits évidents, palpables, sensibles, grossiers et actuels.

« Concentrez toute votre prière et toute celle de vos amis sur cette nécessité de faits actuels. Il nous faut absolument des témoignages terrestres. Car ce sont l'eau, le sang et le feu qui rendent témoignage sur la terre. Des faits! Des faits! Des faits! Des signes! J'aime mieux un : *tiens*, que cent mille : *tu l'auras*. Précipitez toutes les prières possibles sur ce même point, et, puisque je n'en peux plus, obtenez que je VOIE, aujourd'hui.

« Vous allez donc à la Salette? Je n'ai qu'une chose à vous dire, c'est de prier pour moi, afin que je voie ma prière exaucée. Je suis constitué dans la nécessité absolue de voir.

«... En général, recommandez-moi, avec mes intentions, à toutes les personnes priantes que vous rencontrerez, même à celles qui vous paraissent insuffisantes et sans envergure. Les grands n'ont pas réussi. Faites prier les petits.

« Tout ceux que vous rencontrerez : Prêtres, Missionnaires, Religieuses, Pèlerins, jusqu'aux enfants à la mamelle, faites-les prier pour moi et pour ma femme, et pour mes intentions.

«... Et quant à vous, très cher ami, bon voyage! Ne renoncez pas à votre livre. En attendant, écrivez mon nom sur la poussière des grandes routes que vous allez parcourir, comme le nom de celui qui ne peut pas se passer de voir et de toucher ce qu'il a demandé et voulu!

« Vous crierez mon nom du fond de tous les abîmes et du sommet de toutes les montagnes, comme le nom de celui qui veut absolument et éperdument voir, voir, voir sur la terre ce qu'il a demandé!

« Le prêtre de la rue d'Ulm a dit à Anne-Marie ce que je lui avais dit moi-même. Il faut un signe. Ce signe ne doit pas être une chose indifférente en elle-même. Il faut qu'il soit important par son objet propre, important par lui-même, important en tant que chose obtenue, et important en tant que signe des autres choses à obtenir. Il faut qu'il soit à la fois satisfaction et gage de satisfaction! (1) »

Voir, voir, voir! Il n'a pas d'autre faim, pas d'autre soif, pas d'autre nécessité. En de telles conditions, qu'est un art qui n'embrasse point, comme la plus douce, la plus consolante, la plus désirable des fiancées, le Buisson ardent lui-même? Sinon, comme il sera, cet art, inférieur aux cris qui sortent de la poitrine du plus pauvre des hommes réclamant la visite de Dieu. Si la parole de l'homme n'est pas greffée sur la parole de Dieu, si sa poésie n'est pas la prophétie, la parole de l'homme et sa poésie avilissent le langage de la créature, se dit Hello. Et il ne conçoit pour tout l'art qu'une forme convenable : la prophétie, l'affirmation de l'Être à travers la création, soit l'*Amen* ou l'*Alleluia*. Car le prophète est celui qui ne se contente pas de l'abstraction du philosophe. Il est comme la harpe éolienne, il est la trompette d'un ange secret; il est la revendication de la réalité. Il produit une

parole céleste « en faveur de la terre », il la produit et il aide, en ouvrier plus ou moins habile, à son incarnation.

« Un idéal sans perfection et sans hauteur énorme peut jusqu'à un certain point amuser l'esprit à lui seul et se passer de réalisation. Mais, si l'idéal est immense, il appelle la réalité avec toute la force qui réside dans l'immensité. Plus l'idéal est élevé, plus est il exigeant. Plus l'idéal est spirituel, plus il a faim et soif d'une matière tangible et nourrissante qui le soutienne, le supporte, le console et le satisfasse (1). »

Bien souvent, l'Écriture nous montre le messager du Très-Haut qui devient obscurément, dans l'ivresse de sa prophétie, le Dieu lui-même, le Sauveur et le Saint dont il narre les volontés et les actions. « Je », dit David; « je », dit Isaïe; « je », dit Salomon, et c'est l'*Ego* de l'Éternel qui s'exprime par leur bouche. Ils revêtent, dans leur délire, les attributs de la Divinité, ils épousent comme invinciblement les attitudes sacerdotales de l'Ineffable. Assurément, l'art du prophète ne se limite pas à la description de quelques mystères. Il est une possession surmaturalisante de la nature; il comporte une représentation matérielle des choses vives que son âme répercute. Il transmet les formes spirituelles dans un corps en mouvement, dans un texte qui a des bras et des jambes. « *L'Abîme a levé les mains* » et il a été aussitôt semblable à quelqu'un de nous. L'incommensurable est entré dans un prophète.

Hello ne croyait pas en la subsistance d'un art qui ne tâchât de s'élever à ces hauteurs spirituelles. L'art, tel qu'il avait été proposé à la terre jusqu'alors, lui paraissait un blasphème et peut-être une imposture. Comme la science, il est temps que l'art abjure ses erreurs, qui sont des sacrilèges. Comme la science, il faut qu'il plie le genou; qu'il se tourne vers l'Être, c'est-à-dire vers le Bien.

Mais c'est justement sur la donnée du bien qu'Hello pourrait avoir fait une confusion. Quoique le bien soit l'unité, l'École enseigne que, en dehors de Dieu, le bien d'une chose est dans cette chose même et non plus en soi par rapport à cette chose. Le bien de l'art n'est pas le bien de la prudence, mère des vertus morales. Et ce n'est pas le nombre de ses applications qui lui ôte rien de son absolu. Comme l'être, comme l'un, le bien n'est pas relatif aux choses, mais les choses, parce qu'elles lui sont relatives, le prennent respectivement pour leur sommet, et le rayonnement qu'elles en recueillent leur est adapté. Lui ne change pas, mais, centre d'une circonférence universelle, il est la tête spécifique de tous les angles qui partent de lui ou le rejoignent. Ernest Hello n'a probablement pas saisi, en l'occurrence, la distinction thomiste qui confère tant de souplesse et de liberté, sans trahir l'absolu, à notre pèlerinage au milieu de la variété du monde.

Le bien de l'art est son bien propre et ce n'est pas tant dans le sujet que se propose l'artiste que dans la fidélité de celui-ci à l'objet de son art, qu'il convient de chercher la pureté et la dignité artistiques. Le monsieur qui peint Jésus-Christ avec la foi, et qui n'est pas ignorant des règles de son métier, mais dont l'esprit et le cœur ne devinent pas les proportions cachées que l'art seul établit entre la lumière de l'idée et la matière sur laquelle cette idée doit rayonner, verra l'œuvre d'art échapper à ses mains expertes et, ce qui est plus douloureux, à son cœur ému. L'art ici diffère de la prudence et Hello n'y a pas songé. L'enthousiasme de l'artiste ne crée pas la vie ni ne déclenche les forces du feu. Tandis que, à l'élan de l'amour, à l'abandon du cœur, aux larmes de confiance, qui oserait affirmer que la Grâce demeure jamais insensible? Nous nous trouvons donc, artiste et homme, sur deux plans différents. Mais tout s'éclaircit par cette raison qu'il n'est qu'un des deux plans, en définitive, qui comptera : celui de l'homme, cécité vivante et réelle.

« *Unum est necessarium* », et ce n'est assurément pas de faire une œuvre d'art. Celle-ci est le merveilleux superflu que l'homme pécheur — se souvenant qu'une âme en lui est l'image de Dieu et que, par la science des contraires et des contrastes, il est devenu une espèce de dieu lui-même — ajoute à la création, pour prendre mieux conscience de son origine et de ses besoins d'éternité.

L'Église a sanctionné l'art, il est vrai, et c'est pourquoi Hello

(1) Anne-Marie était cette femme que Léon Bloy a dépeinte sous le nom de Véronique dans le *Désespéré*.

(1) LÉON BLOY : *Ici on assassine les grands hommes*.

(1) DU NÉANT À DIEU, I.

attendait du serviteur inutile des proclamations illuminatrices. Elles ont existé, d'ailleurs, elles existeront toujours, mais leur aire est moins délimitée que ne le voulait la pieuse jalousie de ce penseur fébrile; ni Shakespeare ni Baudelaire ne lui manquent essentiellement, quoiqu'ils aient illustré le désespoir, la ruine du cœur et la volupté qui se dévore.

Il peut y avoir une relation des fêtes de l'être dans une admirable nature morte, ce qui, ajoutons-le, ne signifie pas que la nature morte soit, en elle-même, plus « mystique », pour employer le mauvais langage des peintres, qu'une scène de l'Evangile, une Annonciation ou une Visitation... Loin de moi la pensée puérile que le sujet, en art, est indifférent. Mais je sais qu'il n'est rien si l'artiste ne lui est lié que par la volonté. Il faut que l'artiste lui réponde, à la manière peut-être de l'octave, et le sage est Cézanne, et non pas Ingres, qui, honorant en la Virginité de Marie, préfère peindre en tremblant d'émotion et de colère ses trois pommes qui ne peuvent pas tenir ensemble dans son compotier, plutôt que la *Vierge à l'hostie*, si inférieure au *Bain turc* ou à la poignante nudité d'*Angélique*.

N'est-ce pas cette confusion entre le bien de l'art et le bien de la vie qui a poussé Hello à des affirmations plus judicieuses que justes, comme celle-ci, par exemple, que le roman, « le plus froid des livres », est le genre le plus ennuyeux pour le lecteur, sous prétexte que le roman « a une passion très étrange qu'il faut constater, la passion du malheur », etc. (1)? Ce qui, en revanche, doit captiver, c'est l'*édification*, à l'exclusion de tout le reste. Il oublie seulement que l'ennui et l'amusement sont procurés surtout par l'art du narrateur. Lui-même a décrit pour « sa punition », selon le mot de Bloy, des contes comme *Il s'amuse*, qui sont les plus touchants erreurs qu'un grand homme ait pu commettre.

Et ce poète de Dieu, qui savait que la poésie et la musique sont régies par les plus douces et les plus hautes lois de l'univers, — enfin des mathématiques enamourées, — qui accordait donc à la métrique régulière une valeur quasi céleste, a écrit des vers, en très petit nombre, heureusement, qui ne sont touchants qu'à force d'être mal faits. Nous ne les citerons pas. Nous nous rappellerons plutôt qu'un poète a écrit sur le Désir :

« Voilà. Regardez! Mon désir! Cela se dit en un mot, et ce mot est vite prononcé. Mais qu'est-ce que ce mot représente? Parole et science, qu'êtes-vous devant lui? Le désir? Mon désir! entassement d'abîmes et de montagnes! abîmes sous abîmes! montagnes sur montagnes! accumulation gigantesque, démesurée des gouffres creusés par le désir, des hauteurs grandies par lui! multitude inouïe de paroles, de silences, de supplications, de gémissements, de rugissements et d'obsécration, où la mémoire se perd dans le temps et dans l'espace! Unité effroyable et victorieuse où l'esprit contemple tous les désirs condensés en un désir! triomphe de la multitude sur elle-même et de l'unité sur elle-même! Je cherche la parole; elle est morte. Je cherche le silence; il est mort, et le désir, le bras étendu, montre le champ de bataille, où plus rien ne respire. Il contemple ses victimes; il les montre; il les expose; il les étale, nues et glacées, devant le regard qui voit tout. Il perd de vue chacune d'elles; il ne les distingue plus. La parole a revêtu l'armure du silence, le silence l'armure de la parole; les abîmes ont pris la robe des montagnes; les montagnes la robe des abîmes; la neige ne se distingue plus du feu, ni le feu de la neige. On dirait que des ennemis mortels, endormis les uns près des autres, et subitement réveillés par l'éclat du tonnerre, saisissent l'habit ou le linceul de leur voisin, le prenant pour leur robe. Ce sont les constructeurs de la tour de Babel, et c'est une armée rangée en bataille, dans l'ordre le plus parfait. C'est la victoire du cri sur lui-même, et il meurt de ses excès.

» Seigneur, mon désir est devant vous (1). »

Et comment oublier son adjuration à la terre?

« Ne crois pas, ô terre, que j'adresse à toi ma plainte. Tu n'es que le théâtre, tu n'es pas le but de mes cris, et je ne te permets pas de les garder un seul instant dans tes entrailles. Ils vont à Dieu, à Dieu seul. Ne les retarde pas; ils sont pressés. Ils parlent de toi; ils ne vont pas à toi. Mes cris sont mes trésors. Ils sont ma richesse immortelle. Si je te les confie un moment, c'est pour qu'ils te frappent un instant du pied et que, prenant sur toi leur élan, ils s'élancent plus haut dans le ciel. Mais ne dérobe pas le

plus petit d'entre eux. Ne dérobe rien. Ne cache rien. Que le moindre de mes gémissements ne s'attarde pas dans l'un des replis de ton sol. Que pas une goutte de mon sang ne soit perdue! Je suis avare; sois fidèle; j'ai compté mes gouttes de sang; j'ai compté les rugissements de mon cœur. Je te demande compte de tout, jusqu'à un atome. Lance à l'instant vers le ciel ce que je laisse tomber sur toi; les secondes sont comptées (1). »

STANISLAS FUMET.

(La fin au prochain numéro.)

CHRONIQUE D'ART

L'art de la fresque

L'art de la fresque, si florissant autrefois, est actuellement le plus délaissé. Tout d'abord on ne l'enseigne plus dans les écoles; et à supposer qu'on le fit, les occasions de l'exercer sont vraiment trop rares. Pour peindre à fresque, il faut des murs, et qui songe à offrir des murs aux artistes? Des cimaises, oui, des kilomètres de cimaises. De quoi décourager le critique le plus endurant et donner la nausée à l'amateur le plus endurci. Mais des surfaces qui puissent rester, un emplacement durable, a *joy for ever*, comme disait Ruskin, point.

Nous restons obstinément sous le signe de l'éphémère, du déballage hâtif, du décrochez-moi ça. L'écran et l'étal. L'œuvre d'art devient une valeur de plus en plus mobilière, passant en dix mains en l'espace d'un an et l'artiste n'est plus qu'un fournisseur sans visage travaillant en série pour une clientèle inconnue.

Autrefois, l'art vivait exclusivement de commandes. Il illustrait, décorait, meublait, ouvrait pour des fins précises.

L'art pour l'art est une invention saugrenue de l'époque actuelle, une parmi tant d'autres. Elle est si peu raisonnable, que si l'on n'y prend garde, elle signifiera, à bref délai, la disparition même de l'art.

Nos peintres et nos sculpteurs tournent en rond, dans le cirque, sous l'œil désabusé des spectateurs. Tournant en rond, ils ne peuvent faire autrement que se copier, s'imiter les uns et les autres, se répéter indéfiniment. Haute école.

Il n'y a qu'un moyen de les sauver. C'est de les atteler à des besognes précises, uniques, personnelles, les faire travailler sur pièces, sur commande.

On commence de s'en apercevoir, timidement, par-ci par-là. Il s'en trouve quelques-uns pour entr'ouvrir leur porte, pour dire à l'artiste : « Venez par ici, j'ai un bout de mur, un panneau, un dessus de porte; je vous le livre, faites pour le mieux ».

Ces tentatives, il faut les encourager, signaler, donner en exemple. Tout particulièrement s'il s'agit de décoration murale. Habiller un mur, le peupler de personnages pieux ou profanes, l'illustrer était chose courante autrefois. Il s'agit qu'elle le redevenne. Dans les édifices publics, les écoles, les églises. Les églises surtout, qui permettent la décoration murale la plus étendue, la plus variée. Bien plus, qui la sollicitent.

Plutôt que de s'adresser aux mercantis de l'art religieux, chaque pasteur devrait prendre à tâche de meubler et décorer son église à l'intervention de véritables artistes.

Nous sommes heureux de le constater, certains d'entre eux ont commencé de le faire. Nous avons pu visiter, ces jours derniers,

(1) L'HOMME, *Le Roman*.
(1) PAROLES DE DIEU.

(1) PAROLES DE DIEU.

la chapelle nouvellement dédiée à Notre-Dame Médiatrice, avenue du Prince-d'Orange, à Uccle. Une jeune artiste, M^{lle} Irène Van de Velde, l'a décorée de fresques d'un caractère vraiment charmant.

La candeur apprise fait sourire, celle qui provient d'un cœur pur vous ravit. Les sept images composées par M^{lle} Vande Velde, pour illustrer la vie de la Vierge, sont naïves, un peu gauches, mais d'une naïveté sans apprêt. Un sentiment religieux profond les anime. L'artiste a médité, creusé, vécu son sujet. Qui dit prière, dit poésie, émotion, sentiment vrai.

Les esprits chagrins imaginent trop volontiers que le respect dû aux choses saintes doit s'accompagner de solennité. La simplicité, la familiarité franciscaine les offusquent. Qu'ils n'aillent point voir les petites fresques de la chapelle de Notre-Dame Médiatrice. Ils n'en comprendraient point le charme pénétrant, ni la délicate poésie.

Pour les autres, au contraire, ces petites scènes apparaîtront comme un enchantement.

Le procédé de la fresque, on le sait, n'admet point de retouches. Les couleurs étendues sur l'enduit frais, doivent l'être d'un coup par larges à-plats. Elles ne prennent, au surplus, leur aspect définitif qu'en séchant. Peindre à fresque, participe quelque peu de l'aventure, de l'improvisation. Il faut que l'artiste soit bien sûr de lui-même, ait sur-le-champ une vision bien nette de ce qu'il veut faire. S'il hésite, s'il tâtonne, il est perdu.

De là, cette fraîcheur unique de la peinture à fresque, ce caractère vivant, spontané, cette façon qu'elle a d'apparaître sur la muraille, comme si elle y surgissait par le dedans. Une toile appliquée au mur, marouflée même, est toujours une toile, un accident, que l'on peut écarter à volonté. La fresque elle, est indélébile; elle procure à l'esprit ce sentiment de pérennité, de stabilité qui est un de ses besoins les plus impérieux.

Il convient de féliciter M^{lle} Vande Velde du succès qu'elle a rencontré dans sa tentative. La décoration qu'elle a exécutée a tous les mérites. Elle satisfait à la fois l'esprit et les yeux. Elle est pieuse sans être fade, pleine d'invention, vivante, familière, poétique, tout en restant parfaitement respectueuse. Elle compose un spectacle vraiment délicat.

On ne peut regretter qu'une chose, c'est qu'elle n'ait pu s'adapter à un meilleur décor architectural.

Mais il faut un commencement à tout. Nous souhaitons, que provoquées par le bon exemple, de nouvelles entreprises permettent bientôt à la jeune fresquiste, comme à tels de ses camarades qui n'attendent que l'occasion, de donner enfin son plein essor, à un art auquel nous devons des chefs-d'œuvre, et qu'il est vraiment impardonnable d'avoir laissé ainsi si longtemps dans l'abandon et le dédain.

MARCEL SCHMITZ.

Saint Thomas et l'unité de la culture chrétienne⁽¹⁾

J'ai parlé de l'Occident. Où commence-t-il, à vrai dire? Il ne faudrait pas nous en faire une idée trop étroite: rappelons-nous qu'on est toujours l'oriental de quelqu'un.

C'est au Golgotha que l'Occident commence. C'est le Calvaire, centre du monde, qui marque le point de partage entre l'Orient et l'Occident, et le Christ y étend ses bras rédempteurs sur l'Orient comme sur l'Occident. Si nous voulons nous faire une notion culturelle adéquate du monde occidental, disons que c'est un monde dont l'axe va de Jérusalem à Athènes et à Rome, et qui s'étend des déserts de l'Égypte, et des pays berbères, aux rives de l'Atlantique et des mers septentrionales, en embrassant dans une même communauté la plus riche variété de traditions, d'institutions et de cultures nationales.

Orientale par rapport à la latinité, à l'héritage de l'Empire d'Occident tel qu'au sens plus étroit du mot l'histoire l'a délimité, la culture grecque et byzantine fait cependant partie intégrante de la culture occidentale. Le divorce entre Constantinople et Rome a eu pour effet de la refermer sur elle-même (moins complètement d'ailleurs qu'on ne le croit d'ordinaire) au sein de cette culture, il ne l'en a pas arrachée.

Et si les eurasiastes ont raison de voir dans la Russie une sorte de continent à part où l'Europe et l'Asie ne font qu'un, si aujourd'hui la Révolution entraîne ce continent du côté de l'Asie, il reste néanmoins que par son passé culturel il appartient à la communauté spirituelle de l'Occident.

Et maintenant je demande: A-t-on le droit d'identifier à quel titre que ce soit le monde occidental et la religion chrétienne? Non! Ce serait une erreur mortelle et souverainement impertinente, à laquelle le langage de certains apologistes maladroits paraît prêter parfois, mais qui répugne essentiellement à la note par excellence, à la catholicité de la religion du Christ.

Est-ce à dire que l'Occident n'a pas une mission particulière à l'égard de cette religion? Ce serait là une autre erreur. Le Pape Léon XIII a lui-même marqué l'importance de cette mission. Si l'Occident, qui doit tant à l'Église, a servi si longtemps comme de corps profane à la culture chrétienne, c'est qu'il avait été précisément choisi pour évangéliser le reste du monde, — non pour asservir l'univers à ses intérêts militaires ou commerciaux, mais pour servir l'univers en lui portant le message de la rédemption.

Quel qu'ait été, et quel que soit toujours, l'effort héroïque de ses saints, de ses missionnaires et de ses martyrs, la civilisation occidentale a trop longtemps failli à ce devoir. Maintenant c'est sous peine de mort qu'il lui est commandé; elle ne peut se sauver elle-même qu'en travaillant pour l'univers tout entier.

S'attacher aux particularités d'une région, à sa langue, à ses coutumes, à ses libertés, et prolonger ainsi un peu plus la beauté des choses périssables, les travaux et les jours dont est chargé le privilège du lieu, c'est l'affaire des poètes (2). Le politique est encore, d'une certaine manière, particulariste: car il a charge du bien commun d'une patrie, qu'il doit viser d'abord, de telle sorte pourtant qu'aimant sa patrie plus que les autres il ne cesse pas pour cela d'aimer les autres et leur vouloir du bien, et ne lèse ni les droits de la personne humaine ni les intérêts du genre humain.

Mais dans l'ordre de l'intelligence ce de la pensée, de la culture, il faut être résolument *universaliste*. C'en est fini de tous les barrages de protectionnisme intellectuel. Chaque libre, chaque article de journal (et les écrivains catholiques devraient bien s'en rendre compte) a des lecteurs sur les rives du Gange et du fleuve Jaune comme sur celles du Rhin et de la Tamise. Tous les produits de l'esprit se croisent et se mêlent d'un bout du monde à l'autre. Il faut choisir entre un confusionnisme abominable et l'unité spirituelle de la culture chrétienne, avec tout ce que cette unité comporte de formation rigoureuse, de discernement et de hiérarchie. C'est vers cette unité spirituelle de la chrétienté à restaurer que

(1) Voir *La revue catholique* du 9 novembre 1928.

(2) Nous ne voulons pas dire par là que le particularisme régional et linguistique ne réponde pas à des conditions dont la politique doit tenir compte. Nous disons que ce particularisme ne saurait constituer une fin politique, ni circonscrire l'objet propre du politique.

La revue catholique
des idées et des faits

la plus répandue,

la moins chère,

la mieux informée

sont tendus aujourd'hui tous les désirs de l'Eglise du Christ, parce que le message rédempteur s'adresse à tous les hommes, et parce que ce message doit être délivré.

Quoi qu'en disent les philologues et M. Lévy-Bruhl, aujourd'hui dûment réfuté (1), l'homme est partout essentiellement le même, sa structure mentale et affective se retrouve essentiellement identique en tous les climats, le témoignage des missionnaires est formel là-dessus, qu'il s'agisse des peuples dits primitifs ou des peuples les plus raffinés en civilisation, comme les Chinois. Il me plaît de rappeler à ce point de vue le mot d'un de nos meilleurs théoriciens des sciences, M. Meyerson, affirmant la *catholicité de la raison*.

Et au-dessus de la raison l'Eglise unit encore tous les hommes dans une unité transcendante et divine, qui est celle du royaume des cieux, de la vie même de Dieu participée ici-bas, et si je puis ainsi parler, de l'univers de l'Incarnation; et c'est soutenue d'en haut par cette unité surnaturelle de la vie de la grâce que l'unité naturelle de la raison arrive à donner son fruit.

L'Eglise est universelle, parce qu'elle est née de Dieu, toutes les nations s'y trouvent chez elles, les bras en croix de son Maître sont étendus par-dessus toutes les races et toutes les civilisations. Elle n'apporte pas aux peuples les bienfaits de la civilisation, mais le sang du Christ et la Béatitude surnaturelle... C'est pourquoi elle nous rappelle que ses missionnaires doivent renoncer à tout intérêt d'ici-bas, à tout souci de propagande nationale, ne connaître que le Christ, et qu'ils sont envoyés pour fonder des Eglises qui se suffisent à elles-mêmes avec leur clergé complet. Sans affirmer que toutes les races et toutes les nations aient la même vocation historique et un égal développement humain, elle affirme, par l'acte le plus significatif, qu'elles sont toutes appelées de Dieu, enveloppées de même dans sa charité, que chacune à sa place légitime dans l'unité spirituelle de la chrétienté, et peut fournir des évêques au troupeau du Christ (1).

* * *

Cette double unité, cette double catholicité de la raison et de la grâce, de l'esprit humain et de l'Eglise, a besoin d'un organe intellectuel qui la manifeste, la fortifie, la répande.

Au moment où l'Orient et l'Occident échangent tous leurs rêves et toutes leurs erreurs, et où tous les fléaux dont l'Europe a cru mourir, — scientisme, athéisme, modernisme, religion du progrès nécessaire et de la déification de l'homme, — se jettent, exportés par elle, sur l'Afrique et l'Asie comme des évènements de destruction, alors que dans tous les pays l'intelligence se débat contre les prestiges les plus savants des philosophes de ce monde, croisons-nous que la culture chrétienne ne soit pas tenue d'user elle-même d'une raison parfaitement armée, d'une doctrine parfaitement éprouvée? C'est la forme la plus évoluée et la plus parfaite de la pensée chrétienne, c'est la haute sagesse placée sous le signe du Docteur commun de l'Eglise qui lui fournit cet indispensable instrument.

C'est de cette sagesse qu'il faut tirer, sous les présentations convenables, en l'approfondissant selon toute sa rigueur, les exigences authentiques de chaque problème, les valeurs intellectuelles dont tous les climats de la terre ont besoin. Forme conservatrice de tout ce qu'il y a d'universel et de perdurable, elle seule peut ranimer l'Occident, lui rendre l'usage libre et vivant de ses richesses spirituelles, de sa tradition et de sa culture; elle seule peut sauver aussi l'héritage de l'Orient, et réconcilier les deux moitiés du monde (1).

Qu'on me permette ici un exemple. M. Louis de la Vallée Poussin, l'éminent historien du bouddhisme, signalait récemment l'œuvre accomplie dans l'Inde par le Père Dandoy et ses amis.

« Ceux-ci publient au Bengale un petit journal fort bien fait : *Le Christ, lumière du monde* (2), où ils montrent comment on peut passer, comment on doit logiquement passer, du Vedânta, qui est la philosophie traditionnelle de l'Inde, au Christianisme. Bons sanscritistes, ils étudient dans des notes lucides les cinq ou six formes de cette philosophie qui oscille, par des gradations auxquelles les indianistes n'ont jamais rien compris, entre un

monisme qui paraît absolu et un théisme trop dualiste pour être orthodoxe à notre gré.

Ces recherches, du point de vue indianiste, sont mieux qu'estimables; elles mettent notamment en lumière le caractère religieux et mystique de la spéculation indienne, de celle même qui affecte l'aspect le plus rationaliste.

Au point de vue pratique, j'ai bien l'impression qu'elles portent dans le joint. Saint Thomas a raison contre Çamkara Râmânûja et les autres : il présente la seule solution où soient solidement tenus tous les bouts de toutes les chaînes; il réconcilie, en les dépassant, les thèses adverses des écoles du Vedânta; il est, en un mot, le vrai docteur du Vedânta. L'art du Père Dandoy est de montrer, dans notre théologie, le meilleur et le vrai Vedânta.

On sait que les Indiens instruits ont trouvé faible le livre du maître allemand Paul Deussen : *Das System des Vedânta*, un Vedânta fabriqué, en effet, avec du Çamkara insuffisamment compris et détremé dans du Schopenhauer mêlé de Hegel... Au contraire, les pandits paraissent prendre très au sérieux l'enquête de mes amis du Bengale : ceux-ci ont peiné à lire les textes et commentaires; on sent qu'ils connaissent dans le détail, qui importe beaucoup, ce dont ils parlent; point de polémique, aucun argument venu d'Occident : mais, avec une sûreté de théologie que j'admire et sur le plus mouvant des terrains, un discours de mouvement tout indien et dont l'information est exemplaire, un commentaire nouveau, et persuasif, des vieux Brahmaçûtras. Sans adopter, comme jadis Robert de Nobili, le vêtement du brahmane, ces très modernes apologistes se sont fait une psychologie subtile à souhait, très thomistique et cependant bengalique (1).

Voilà ce qu'écrit M. de la Vallée Poussin. Cet examen nous montre comment saint Thomas d'Aquin a préparé l'outillage conceptuel et notional, l'outillage métaphysique de l'intelligence dont la culture chrétienne a besoin, et grâce auquel nous pouvons espérer qu'elle réalisera son unité dans le vaste monde.

Et c'est bien là le plus haut privilège de la culture occidentale, ce qui nous la rend précieuse entre toutes : c'est qu'elle-même est universelle dans son fond, c'est qu'ébauchée, par un miracle de la Providence, dans cette force et cette piété de la raison naturelle qui caractérisaient la Grèce et la Rome antiques, et formée ensuite par l'Eglise du Christ, elle a pu donner naissance d'abord à un Platon, à un Aristote, puis à un saint Paul, à un saint Augustin, à un saint Thomas. Puisse l'incomparable instrument intellectuel ainsi préparé être mis en œuvre non seulement par des apôtres de race blanche, mais aussi par une élite de couleur qui entendra la leçon de saint Thomas comme nous autres Gaulois, Celtes ou Germains avons entendu celle d'Aristote! C'est ici plus que jamais qu'est nécessaire cette coopération intellectuelle entre catholiques de toutes nations dont nous parlions tout à l'heure.

Mais qu'on le comprenne bien : on ne fera rien de solide, rien de durable, sans ce recours à la sagesse de saint Thomas. Ce serait une immense illusion de croire que pour réaliser plus rapidement l'œuvre de l'unité il convient de se décharger de tout l'héritage de vérités acquises, à quel prix sanglant sur les rivages de l'Occident. C'est justement de cet héritage que le monde a besoin; c'est sa dispersion dans le monde qui unifiera le monde. Il ne faut pas s'en décharger, non! Il faut le mobiliser. Et il ne s'agit pas d'une chose facile, car la solution de tous les problèmes nouveaux qui se posent ainsi n'est pas toute faite dans saint Thomas : pour dégager cette solution un effort neuf, original, est requis, qui exige autant de hardiesse à s'appliquer au réel que de fidélité aux moindres principes du maître.

N'importe quelle philosophie ne se baptise pas telle quelle. Elle doit d'abord être rectifiée, et le plus souvent transformée. Et souvent aussi il ne reste qu'à la briser. Si Aristote a pu être baptisé par saint Thomas, c'est que ses principes métaphysiques étaient fondés dans la réalité objective. Et si les grandes métaphysiques des antiques civilisations demeurent, à la différence des systèmes modernes, tournées vers l'être, et donc disponibles à l'universalité, par là même elles aspirent en quelque manière aux corrections aristotéliennes et thomistes. Ah! qu'il serait plus facile à notre paresse et à notre esprit d'aventure, quel allègement ce serait de faire l'école buissonnière et de se passer des disciplines de la *philosophia perennis!* Mais la culture ne peut pas

(1) Cf. Ouvrage de M. OLIVIER LEROY, *La Raison primitive* (Paris, Geuthner, 1927).

(2) *Primauté du Spirituel*, pp. 145-147.

(1) *Ibid.*, p. 164.

(2) Le titre exact est *The Light of the East* (Calcutta, 30, Park Street).

(1) *Bulletins de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie Royale de Belgique. (Indianisme. Discours de M. LOUIS DE LA VALLÉE POUSSIN, 9 mai 1928.)*

se passer de ces disciplines, elle ne pourra jamais plus se passer du grec Aristote transfiguré par le Docteur Angélique.

Je ne dis pas qu'il faut imposer la sagesse thomiste comme un dogme ! L'Évangile est libre de cette sagesse elle-même. Je ne dis pas non plus qu'il ne faut garder des trésors spirituels de l'Orient que ce qui est déjà formulé dans la lettre d'un système qu'on regarderait, comme achevé. C'est tout le contraire ! Je dis que par amour et par respect pour ces trésors, et pour leur faire prendre leurs suprêmes dimensions, ceux qui veulent les intégrer à une œuvre culturelle durable doivent se munir eux-mêmes de l'équipement doctrinal nécessaire.

Et la philosophie thomiste elle-même y gagnera. Elle sortira des sempiternelles controverses d'école, elle ira par les routes, elle s'aérera. Ce que saint Dominique disait pour les hommes il faut le dire aussi pour les idées : *Le grain pousse quand on l'ensemence, et fructifie quand on le sème*. De soi, la philosophie thomiste est une philosophie conquérante, une philosophie missionnaire, une philosophie constamment mobilisée par Dieu. Et saint Thomas n'est pas une relique du Moyen âge dont l'histoire et l'érudition auraient seules à s'occuper. Il est dans toute la plénitude du terme l'apôtre des temps modernes.

III

D'une façon plus ou moins étroite et servile selon que leur niveau métaphysique est plus ou moins élevé, toutes les religions autres que la religion catholique sont des parties intégrantes de certaines cultures déterminées, particularisées à certains climats ethniques et à certaines formations historiques. Seule la religion catholique, parce qu'elle est surnaturelle et descendue du Cœur percé de Dieu mourant sur la croix, est absolument et rigoureusement transcendante, supraculturelle, supracracique, supranationale.

C'est un des signes de son origine divine. C'est aussi un des signes de contradiction qui occasionneront jusqu'à la fin des temps la passion de l'Église, élevée comme son Maître entre ciel et terre. On peut croire qu'à ce point de vue le siècle entre dans une phase de conflits particulièrement durs, et peut-être comparables à ceux des temps apostoliques, sous la Rome des Césars. D'une part en effet les peuples non chrétiens ne savent pas séparer des erreurs et superstitions de leurs religions leur culture autochtone, avec toutes ses valeurs humaines dignes en elles-mêmes de respect et de piété filiale. Et l'universalisme chrétien devra leur montrer comment s'opère ce discernement, et comment l'Évangile respecte et surélève — et transfigure peu à peu — ces valeurs particulières. C'est une démonstration qui se fait d'ordinaire d'une façon sanglante. Et le dogme imbécile du sociologisme positiviste, enseigné dans tous les pays au nom de la science européenne, et d'après lequel toute religion n'est qu'un produit spécifique du clan social (et donc le christianisme un produit spécifique des races européennes), ne la facilitera pas.

D'autre part il arrive que chez les peuples chrétiens, lorsque diminuent dans la masse la foi et la charité, bien des gens s'imaginent que le christianisme, parce qu'il a été le principe vivificateur de leur culture historique, est essentiellement lié, inféodé à celle-ci. Ils avanceront par exemple avec candeur cette énormité que notre religion est une religion gréco-latine, sans savoir de quel esprit ils sont, et oubliant la transcendance divine de ce qui fait la vie de leur vie, ils en arrivent pratiquement à adorer le vrai Dieu de la même façon que les Ephésiens adoraient Diane et que les primitifs adorent l'idole de leur tribu. A ceux-là l'universalisme chrétien devra rappeler comment l'Évangile et l'Église, sans nuire à aucune culture particulière, ni à l'État ni à la nation, les domine cependant dans une pure et intacte indépendance, et les subordonne aux intérêts éternels de l'être humain, à la loi de Dieu, à la charité du Christ. Et cette démonstration ne se fait pas non plus sans résistance.

* * *

Un point me semble important à marquer ici. Si le royaume de Dieu, à l'extension duquel nous devons travailler sans cesse, appartient à l'ordre du *spirituel*, c'est-à-dire de la vie éternelle et surnaturelle commencée dès ici-bas, par contre ce que nous nommons *civilisation* ou *culture* appartient à l'ordre du *temporel*, se réfère immédiatement à un bien commun qui n'est pas seulement matériel certes, qui est aussi et avant tout intellectuel et moral,

mais qui est en lui-même d'ordre naturel et terrestre : tout en étant ordonnée au royaume de Dieu, qui la surélève dans son ordre même, et dont elle doit recevoir sa règle et sa mesure suprêmes, la culture, la civilisation se rapporte directement à cette vie périssable, et au développement de la nature humaine ici-bas.

C'est pourquoi dans ce monde ravagé par le péché, les cultures et les civilisations sont naturellement en opposition et en guerre.

Quand donc nous parlons de la culture chrétienne, et de son unité, nous parlons en réalité de la surélévation produite par le christianisme dans les diverses cultures ethniques et historiques particulières, et qui imprime en elles, sans détruire leur diversité, une image de l'unité supraculturelle du Corps mystique du Christ.

Comme l'écrivait tout récemment M. l'abbé Journet en formules excellentes, « la civilisation est l'épanouissement de la vie vraiment humaine de la cité. Elle appartient, de soi, à l'ordre *naturel* : art, métaphysique, science, politique, vertus strictement civiles... Mais elle ne peut s'épanouir pleinement que sous le ciel *surnaturel* de l'Église... La civilisation chrétienne est le surcroît du royaume de Dieu. »

On voit la conséquence. Une philosophie, une théologie même, fait partie d'une culture : pour qu'elles parviennent à la pure universalité requise de soi par la raison naturelle et par la raison éclairée par la foi, il faut de toute nécessité qu'elles soient elles aussi surélevées par les influences de la grâce, assumées par le Corps mystique du Christ. Nous revenons ainsi à une vérité qui nous paraît essentielle, et sur laquelle nous avons déjà eu l'occasion d'insister :

Les privilèges de la doctrine de saint Thomas ne s'expliquent que parce que saint Thomas est véritablement le *Docteur commun de l'Église*, parce que cette doctrine (encore que l'Église ne l'impose jamais comme un dogme de la foi, car c'est une synthèse humaine) est l'*instrument propre* de la vie intellectuelle de l'Église. Voilà ce qui la maintient dans une pureté dont l'homme à lui seul ne serait pas capable, voilà ce qui lui assure ce degré souverain de spiritualité et d'universalité qui la fait véritablement *catholique*, et qui l'empêche d'être restreinte ou particularisée par les moyens dont elle se sert.

Cette sagesse n'est liée à aucune particularité de climat, de race ou de tradition, c'est pourquoi elle est seule à pouvoir refaire entre les esprits, sous la lumière supérieure de l'Évangile, une véritable unité de culture humaine, à pouvoir restaurer un chrétienté spirituelle. Mais pour cela elle doit se tenir jalousement attachée aux vertus supérieures dont dépend son intégrité dans les âmes, et au rôle *ministériel* qui est le sien à l'égard de l'Évangile et de la sainte contemplation de l'Église de Jésus-Christ.

Si tout ce que nous venons de dire est exact, on comprend que si la synthèse thomiste nous offre un *moyen* par excellence de l'unité de la culture chrétienne, cependant, et par là même qu'elle n'est qu'un moyen, un instrument, elle ne suffit pas à cette unité. Ce serait une grande erreur de croire que la science philosophique ou théologique peut avoir à elle seule et prise, si je puis dire, à titre d'agent principal, une action vraiment formatrice et rectificatrice sur la culture.

C'est par le Christ qu'il faut commencer. Ce n'est pas saint Thomas, c'est le Christ qui fait la culture chrétienne : c'est le Christ, par l'Église et par saint Thomas, — par la contemplation des saints et l'amour qui les joint à l'agonie du Fils de l'Homme, — par le labeur des théologiens et des philosophes, qui amène au service du Fils de l'Homme toutes les vertus de l'intelligence et toutes ses richesses dispersées.

Il suit de là que la pensée du Docteur commun ne rayonnera sur la culture qu'en même temps que l'Évangile et la foi catholique, ces deux rayonnements, l'un divin, l'autre humain, s'aidant et se multipliant l'un par l'autre, selon la grande loi de la réciprocité des causes : *causa ad invicem sunt causa*.

* * *

Il y a quelques mois, trois philosophes causaient ensemble : un orthodoxe et deux catholiques, un Russe, un Allemand, un Français : Nicolas Berdiaeff, Peter Wust et l'auteur de ces pages. Nous nous demandions comment concilier deux faits en apparence contradictoires : ce fait que l'histoire moderne semble entrer, selon le mot de Berdiaeff, dans un *nouveau moyen âge* où l'unité et l'universalité de la culture chrétienne seront retrouvées, et étendues cette fois à l'univers tout entier, — et cet autre fait que

le mouvement général de la civilisation moderne paraît entraîner vers l'universalisme de l'Antechrist et sa verge de fer plutôt que vers l'universalisme du Christ et sa loi libératrice, et interdire en tout cas l'espoir de l'unification du monde dans un « empire » chrétien universel.

Pour moi la réponse est la suivante. Je pense que deux mouvements immanents se croisent à chaque point de l'histoire du monde et affectent chacun de ses complexes momentanés : l'un de ces mouvements tire vers le haut tout ce qui dans le monde participe à la vie divine de l'Eglise, laquelle est dans le monde et n'est pas du monde, et suit l'attraction du Christ, chef du genre humain.

L'autre mouvement tire vers le bas tout ce qui dans le monde appartient au prince de ce monde, chef de tous les méchants. C'est en subsistant ces deux mouvements internes que l'histoire avance dans le temps. Ainsi les choses humaines sont soumises à une distension de plus en plus forte, jusqu'à ce qu'à la fin l'étoffe arrive à craquer. Ainsi l'ivraie grandit avec le froment; le capital de péché grandit tout le long de l'histoire, et le capital de grâce grandit aussi, et surabonde. A mesure que l'histoire se rapproche de l'Antechrist et subit dans toute sa structure visible des transformations qui préparent l'avènement de celui-ci, à mesure elle se rapproche de Celui que l'Antechrist précède, et qui cache sous cette même chaîne d'événements du monde l'œuvre sainte qu'il poursuit parmi les siens. C'est pourquoi nous écrivons : « Aujourd'hui le diable a tellement tout combiné dans le régime de la vie terrestre que le monde ne sera bientôt plus habitable qu'aux saints. Les autres y traîneront le désespoir, ou devront tomber plus bas que l'homme. Les antinomies de la vie humaine sont trop exaspérées, le poids de la matière trop aggravé, il faut, pour exister seulement, s'exposer à trop de pièges. L'héroïsme chrétien deviendra un jour l'unique solution des problèmes de la vie. Alors, comme Dieu proportionne ses grâces aux besoins, et ne tente personne au-dessus de ses forces, on verra sans doute coïncider avec le pire état de l'histoire humaine une floraison de sainteté... (1) ».

Dès lors il est bien vrai que nous allons vers un nouveau moyen âge, vers une unité et une universalité retrouvées de la culture chrétienne. Mais quoi qu'il en soit des triomphes terrestres plus ou moins durables que nous pouvons espérer pour l'Eglise, on comprend que cette restauration de la chrétienté, tant dans l'ordre social que dans l'ordre de l'esprit, doive se produire dans un monde de plus en plus tragiquement disputé.

C'est dire qu'au lieu d'être groupée et rassemblée comme au moyen âge, dans un corps de civilisation homogène et intégralement chrétienne, mais limitée à une portion privilégiée de la terre habitée, il semble que l'unité de la culture chrétienne doive s'étendre maintenant sur toute la surface du globe, mais ne plus représenter en revanche que l'ordre et le réseau vivant des institutions temporelles chrétiennes et des foyers chrétiens de vie intellectuelle et spirituelle répandus parmi les nations dans la grande unité supraculturelle de l'Eglise. Au lieu d'un château-fort dressé au milieu des terres, il faudrait penser plutôt à l'armée des étoiles jetées dans le ciel. Ce n'est pas cependant qu'une telle unité soit moins réelle, mais elle est diffuse au lieu d'être concentrée.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, ce que j'aurais voulu montrer dans ces pages, c'est que saint Thomas d'Aquin est notre guide prédestiné dans la reconstruction de la culture chrétienne, l'intendant et le ministre de ce grand royaume béni que l'Eglise, dans l'admirable préface de la fête du Christ Roi, appelle le royaume de la vérité et de la vie, de la sainteté et de la grâce, de la justice, de l'amour et de la paix : *regnum veritatis et vitae, regnum sanctitatis et gratiae, regnum iustitiae, amoris et pacis.*

JACQUES MARITAIN.

(1) *Primauté du Spirituel*, p. 124.

Nous prions instamment nos abonnés dont l'abonnement vient à échéance de vouloir bien verser fr. 47.50 à notre compte-chèque 48916. (Pour les membres du clergé le prix est de fr. 37.50.)

Action catholique et partis politiques

On y vient de toutes parts. En Autriche, comme en Belgique, la situation était quelque peu embrouillée du fait qu'il y existe un Parti catholique puissant. Voici, en effet, la répartition actuelle des sièges à la Chambre autrichienne : le Parti social chrétien (le Parti de Mgr Seipel, un parti démocratique modéré, qui a rallié presque tous les catholiques), 73 députés; le Parti socialiste, 71; le Parti nationaliste, 12 et le Parti agraire, 9.

Malgré sa modération, le Parti social chrétien a suscité nécessairement des critiques. Il est impossible de prendre position dans les principales questions politiques, sans susciter de l'opposition, même de la part de ses coreligionnaires, car l'unanimité religieuse, ne crée pas l'unanimité politique. Or, la distinction et l'indépendance n'étaient pas suffisamment marquées entre le Parti social chrétien et les organismes d'Action catholique relevant directement de l'autorité ecclésiastique et engageant directement la responsabilité de celle-ci. En sorte que la démocratie politique chrétienne paraissait se couvrir abusivement du prestige et de l'autorité de l'Eglise.

Les protestations que soulevait de plus en plus nombreuses cette ambiguïté ont amené les dirigeants du Parti social chrétien et ceux des groupements d'Action catholique à convoquer une réunion mixte pour mettre au point l'opinion des chefs et par suite celle des troupes.

Au nom des groupes d'Action catholique parla Mgr Fried, leur aumônier général; au nom du Parti social chrétien, M. le député Kunschak.

Mgr Fried fit le plus grand éloge du Parti social chrétien. Il le défendit contre cette levée de critiques qui l'ont assailli ces derniers temps. Vous lui reprochez, dit-il, vous reprochez à Mgr Seipel de n'être pas suffisamment à cheval sur les principes catholiques. Cette attitude équestre est-elle possible lorsque l'on est minorité dans une assemblée délibérante? Alors, que l'on passe à l'opposition! s'écrient d'autres conseillers non moins impatients. Au Conseil communal de Vienne, le Parti social chrétien est dans l'opposition. Le croyez-vous à l'abri des réclamations? On lui reproche d'attiser l'anticléricalisme de la majorité. Il aurait dû, par un jeu habile de concessions mutuelles, faire coalition avec le Parti socialiste. Certains lancent l'idée d'un nouveau Parti catholique autrichien. Ces divisions auront comme résultat le plus clair et le plus certain de nous affaiblir sur le terrain politique. Or, l'intérêt de la religion exige que nous ayons dans ce domaine toute la puissance que nous sommes capables d'y conquérir. Tous les catholiques doivent se dévouer au Parti social chrétien et lui donner leur nom et leur activité. Les groupements d'Action catholique donneront de plus en plus nettement cette consigne à tous leurs membres.

Mais la distinction ne doit en être que plus nette et plus tranchée entre les deux organisations. L'Action catholique ne doit pas porter les responsabilités du Parti social chrétien. Celui-ci doit servir l'Eglise sans vouloir l'entraîner dans les bagarres politiques. Servir l'Eglise et non pas s'en servir. Le fait de servir l'Eglise ne transforme pas un Parti catholique en une institution ecclésiastique. A ce compte-là, tout finirait par être incorporé organiquement à l'Eglise. Car la vie industrielle, la vie littéraire, la vie artistique, la vie commerciale, etc., doivent, elles aussi, se conformer aux principes chrétiens; et les organisations littéraires,

Salle PATRIA, rue du Marais, BRUXELLES

CONFÉRENCES CARDINAL MERCIER

DIXIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver :

- 20 novembre, S. G. Mgr du BOIS de LA VILLERABEL, archevêque de Rouen, primat de Normandie : *Jeanne d'Arc, du bûcher à la réhabilitation.*
- 27 novembre, Le Commandant PIERRE WEISS, commandant le Bourget : *Les charmeurs de nuages.*
- 4 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les vedettes.*
- 11 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les têtes folles.*
- 18 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les fonctionnaires.*
- 4 janvier, M. HILAIRE BELLOC : *Le génie du peuple anglais.*
- 8 janvier, M. HENRI MASSIS : *Les écrivains que j'ai connus.*
- 15 janvier, M. JEAN YBARNEGARAY, député des Basses-Pyrénées : *Lamartine, orateur de génie.*
- 22 janvier, M. JACQUES COPEAU, lecture : *L'Odyssée de Homère.*
- 29 janvier, Le Comte de SAINTE-AULAIRE, ambassadeur de France : *Talleyrand, sa vie, son œuvre.*
- 5 février, M. LÉON BÉRARD, ancien ministre de l'Instruction publique, sénateur.
- 12 février, M. MAURICE PALÉOLOGUE, de l'Académie française, ambassadeur de France : *Trois impératrices.*
- 19 février, Le Capitaine CARLO DELCROIX, grand mutilé de guerre, député au parlement italien.
- 26 février, M. LOUIS MADELIN, de l'Académie française.
- 5 mars, Le Comte GONZAGUE DE REYNOLD, professeur à l'Université de Berne, membre suisse à la Commission de Coopération intellectuelle de la S. D. N. : *Où va l'Europe?*

La première conférence sera donnée le mardi 20 novembre, à 5 heures précises, par S. G. Mgr du Bois de La Villerabel archevêque de Rouen, primat de Normandie. SUJET : Jeanne d'Arc, du bûcher à la réhabilitation.

Dix Conférences

de M. ANDRÉ BELLESSORT sur VICTOR HUGO

Pour célébrer dignement le dixième anniversaire de leur fondation par S. Em. le Cardinal Mercier, les *Conférences Cardinal Mercier* offrent à leurs fidèles abonnés l'occasion d'entendre à Bruxelles, les dix conférences que M. ANDRÉ BELLESSORT fera cet hiver, à Paris, à la *Société des Conférences*, sur Victor Hugo.

Prix de l'abonnement à la série des quinze conférences :

Fauteuils et baignoires : 150 francs ; parquets, balcons de face et 1^{er} rang de côté : 100 francs ;
balcons 2^e série : 75 francs

La location pour les conférences *Victor Hugo* s'ouvrira au début de décembre. Il ne sera demandé qu'un léger supplément aux abonnés à la série des quinze conférences désireux de conserver leurs places pour ces dix conférences.

La location des places se fait comme l'année dernière, par les soins de la Maison F. LAUWERYNS, 36, TREURENBERG, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures. Par préférence, les abonnés de l'hiver dernier pourront retenir leur places jusqu'au mercredi 31 octobre.

Les conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS
11, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM, TÉL. : 220.50

financières, commerciales, industrielles, etc... des catholiques, doivent être placées carrément sous le signe catholique. Il n'est tout de même jamais venu à l'esprit de personne de baptiser institution ecclésiastique, une banque montée par des catholiques résolus à gérer leurs finances selon les principes de l'Évangile. Ne sont susceptibles du titre d'Action catholique, au sens technique de l'expression, que les groupements dont le programme et l'activité ne débordent pas la mission propre de l'Église. La politique et les partis politiques ne répondent certainement pas à cette exigence. Telle est la raison des directives pontificales à ce sujet. Distinction et autonomie réciproque du Parti social chrétien et des groupements d'Action catholique, collaboration mutuelle de cet organisme politique et des mêmes groupements d'Action catholique, telle fut la thèse défendue et prouvée par Mgr Fried.

M. le député Kunschak n'y contredit aucunement. Il commença par y souscrire le plus formellement. Il nota que Winthorst n'avait pas voulu faire du Centre allemand un organisme relevant de l'autorité ecclésiastique, si ce n'est, comme toutes les institutions de ce monde, au point de vue des principes et des intérêts religieux. Cette formule d'autonomie organique à l'égard de l'Église et des institutions relevant directement de l'autorité ecclésiastique est certainement la seule qui soit conforme à la nature même de la politique et de la religion, de l'Église et de l'État, c'est aussi la seule qui permette le maintien de la paix et de la fraternité entre tous les catholiques. M. Kunschak fit un appel aux militants de l'Action catholique en faveur du Parti social chrétien, comme Mgr Fried avait adressé un appel aux militants du Parti social chrétien en faveur de l'Action catholique.

Il ne restera bientôt plus que la Belgique où ces évidences ne sont pas encore universellement reconnues. Il faut remarquer cependant, pour être juste, qu'elles progressent rapidement dans les esprits. Toute une génération de jeunes gens a compris que l'Action catholique n'est pas identifiable avec la Politique catholique. La pratique et les organisations évolueront fatalement à la suite des idées et des convictions.

LOUIS PICARD.

Le XX^e anniversaire d'un cadeau royal

La reprise du Congo par la Belgique en 1908

La Belgique liée au Congo

Par une coïncidence curieuse, c'est à partir du moment où Léopold II imprima une direction toute personnelle à son État africain que commencèrent à se former les liens qui devaient rendre le Congo inséparable de la Belgique. La sympathie populaire, l'honneur national, les intérêts matériels, le rapprochement politique créèrent entre eux une solidarité étroite qui ne pouvait avoir d'autre issue que la transformation de l'État indépendant en colonie belge.

Le Belge se familiarisa insensiblement avec ce pays étrange au premier abord, et il ne tarda pas à subir l'emprise de l'idéal que représentait l'œuvre civilisatrice à laquelle son roi l'associait. La croisade du cardinal Lavigerie fit éclore en lui une émotion qui s'épanouit en mouvements généreux. Le dévouement silencieux et fécond des missionnaires belges, le sacrifice et la gloire des héros de l'exploration du Congo et de la campagne anti-esclavagiste, la renommée de tous ceux qui se consacraient à l'administration et à la mise en valeur de ces contrées vierges, tout cela

flattait secrètement l'orgueil national et, par delà mers et déserts, créait des liens invisibles mais assez puissants pour rendre le Congo inséparable de la Belgique. On le vit bien lors des campagnes dirigées contre le Congo et son auguste fondateur. Plus les attaques prenaient un caractère aigu, plus la riposte se faisait vive et adéquate pour défendre l'honneur et l'intérêt des Belges. Grâce à la presse, un public toujours plus nombreux se passionna pour cette question, non seulement dans les grands centres comme Anvers et Bruxelles, mais encore en province, et particulièrement dans les villes et les villages (à Vielsalm, par exemple, où le capitaine Jacques avait fait école) qui comptaient des coloniaux parmi leurs enfants. L'opinion se fit lentement, mais sûrement, à l'idée que le Congo devait être belge, et les adversaires de la colonisation s'acharnèrent en vain contre ce sentiment profond.

L'intérêt avait aussi sa part dans le rapprochement belgo-congolais. La nécessité, pour l'industrie nationale, d'avoir des débouchés et même une colonie était généralement reconnue. Or, la valeur du Congo s'affirmait d'année en année. Les nombreux sociétés belges ayant des intérêts au Congo employaient là-bas tout un personnel recruté dans notre pays. Les capitaux investis dans leurs entreprises, l'engouement pour le chemin de fer du Bas-Congo, dont la part de fondateur atteignit plus de 10.000 francs en 1900, soudaient le Congo à la Belgique. Il apparaissait que cette prospérité, résultat d'un travail merveilleux et accompli en peu de temps par les Belges, conférerait à ceux-ci des droits sur le Congo.

Ces droits, d'ailleurs, étaient réels. En favorisant l'emprunt du Congo de 1887, et en contribuant à la construction du chemin de fer par leur intervention financière opportune de 1880, le Gouvernement et les Chambres belges firent, de la Belgique et du Congo, de véritables associés. En ces deux occasions comme en 1885, lorsqu'il avait amené le Parlement à reconnaître l'union personnelle, le ministre Beernaert donna la mesure de sa grande clairvoyance. Rompant avec la routine des ministères précédents et notamment de celui de Prère-Orban, il n'hésita pas à engager officiellement la Belgique dans l'œuvre congolaise. A la chaîne d'or qu'il avait commencé de forger, il ajouta bientôt un anneau que le geste magnanime du Roi rendit infrangible. En effet, il demanda aux Chambres, convoquées en session extraordinaire à la fin de juillet 1890, d'approuver la convention intervenue le 3 juillet de la même année entre le Gouvernement belge et l'État indépendant du Congo, et suivant laquelle le premier consentait au second un prêt de vingt-cinq millions de francs. Ce prêt avait pour but de tirer le jeune État de ses embarras financiers, et de le mettre à même d'exécuter immédiatement les diverses décisions de la Conférence de Bruxelles. « Il convient, dit l'exposé des motifs du projet de loi, que l'État du Congo soit le premier en mesure de faire sentir au cœur de l'Afrique que le règne de la barbarie est fini. » En même temps, le premier ministre fit connaître le testament, daté du 2 août 1889, par lequel Léopold II légua le Congo à la Belgique, ainsi que le texte d'une lettre royale émouvante qui révèle, chez son auteur, un désintéressement absolu et le plus noble patriotisme (1).

La Belgique héritière du Congo

Aux termes de la convention, l'État belge s'engageait à verser cinq millions tout de suite, puis deux millions chaque année pendant dix ans; six mois après l'expiration de ces dix années, l'État belge pourrait s'annexer le Congo, et l'État indépendant s'engageait à ne contracter aucun nouvel emprunt sans l'autorisation du Gouvernement belge. Un lien indissoluble unissait désormais les deux pays, et le droit de regard que la Belgique se réservait sur la gestion du Congo devait maintenir entre eux un contact permanent. La France s'effaça devant la Belgique, héritière du Congo, et les Chambres belges, lorsqu'elles revisèrent la Constitution en 1893, ajoutèrent à l'article 1^{er} le texte suivant : « Les colonies, les possessions d'outre-mer ou les protectorats que la Belgique peut acquérir sont régis par des lois particulières. Les troupes destinées à la défense de ces territoires ne peuvent être recrutées que par des engagements volontaires. »

(1) La plupart des ouvrages parus sur le Congo et la Belgique contemporaine reproduisent ces deux documents. Voir notamment E. VAN DER SMISSEN, *Léopold II et Beernaert* (Bruxelles, 1920), t. II, p. 185 et suiv., et L. DE LICHTERVELDE, *Léopold II* (Bruxelles, 1926), pp. 241 et suiv.

Projets de reprise

L'union était admise en principe, non seulement en Belgique, mais encore à l'étranger où la dénomination de Congo belge prévalut rapidement. Près de vingt années s'écoulèrent cependant avant que ce principe ne devint réalité. Les velléités de reprise du Congo par la Belgique en 1895, 1901 et 1906 échouèrent contre l'opposition des adversaires de la politique coloniale d'une part, de l'autre contre la volonté du Roi, qui voulait être maître de l'heure où il se dessaisirait du Congo.

C'est à l'occasion de l'intervention de l'Etat belge dans le remboursement de l'emprunt de Browne de Tiège que la question de la reprise du Congo fut, en 1895, portée pour la première fois devant le Parlement. Tandis que congolâtres et anticongolâtres s'affrontaient dans une polémique acerbe, la Chambre instituait la Commission des XVI et la chargeait de négocier le traité de reprise avec le gouvernement de l'Etat indépendant. Mais diverses circonstances empêchèrent le Parlement d'aborder immédiatement la discussion, et le Roi, de son côté, se montrait de moins en moins résigné à remettre en des mains qu'il jugeait inexpérimentées l'œuvre qui était sienne et dont il venait, par un effort gigantesque, d'écartier les principaux obstacles. Les pourparlers traînèrent en longueur et la Commission se trouva dans l'impossibilité de préparer l'accord en temps voulu. Le Gouvernement retira son projet, le comte de Merode, ministre des Affaires étrangères, démissionna, et les choses en restèrent là jusqu'en 1901.

Cette année-là, en effet, le terme de la convention belgo-congolaise de 1890 expirait et le moment était venu de prendre une décision. Le ministre de Smet de Naeyer, prétextant que la question n'était pas suffisamment préparée, proposa de se borner pour l'instant à suspendre le remboursement des sommes, avec leurs intérêts, que la Belgique avait prêtées à l'Etat indépendant. En présence de cette manœuvre dilatoire, M. Beernaert et quatre membres de la Chambre déposèrent un contre-projet d'annexion suivant lequel l'administration de la Colonie resterait provisoirement confiée à l'Etat indépendant. Mais cette dernière clause, en contradiction avec la souveraineté nationale, rendait le contre-projet inacceptable. D'autre part, Léopold II, en 1901, pas plus qu'en 1895, n'était disposé à céder ses droits sur le Congo. Sortant de la réserve qu'il s'était imposée jusque-là, il fit connaître son sentiment dans une lettre à M. Woeste. Le Roi y disait en substance que, la Belgique n'étant pas prête à reprendre sa succession, il demandait au pays de ne pas annexer le Congo avant que celui-ci ne fût tout à fait productif : « Je vise à assurer à mon pays le fruit entier de mes efforts, et nulle calomnie ne pourra m'empêcher de résister à tout ce qui irait à l'encontre de ce patriotique résultat. » Beernaert retira son projet et les Chambres votèrent celui du Gouvernement. La Belgique renonçait momentanément au remboursement du prêt de 1890, ainsi qu'au droit d'autoriser l'Etat indépendant à contracter des emprunts. Le 7 août de la même année, le Roi signa un projet de loi coloniale que le Gouvernement déposa sur le bureau de la Chambre. Mais ce projet resta dans les cartons jusqu'au moment où, sous la pression des événements, on le mit à l'ordre du jour.

La façon dont la velléité de reprise avait tourné court en 1901 avait désappointé les annexionnistes de plus en plus nombreux et surexcité les adversaires de la politique coloniale. La campagne qui allait *crescendo* en Angleterre, et ne visait à rien moins qu'à provoquer la déchéance du Souverain de l'Etat indépendant, eut une profonde répercussion sur les Belges, lesquels se sentaient solidaires de leur Roi. Une menace à peine déguisée perçait sous les attaques. Il importait de parer le coup. Non content de décréter quelques réformes, le Souverain envoya, au Congo, la grande Commission d'enquête. C'est au sujet du rapport de cette dernière que M. Vandervelde interpella le Gouvernement. A la suite du débat amorcé par cette intervention, la Chambre vota, le 2 mars 1906, sa confiance dans les réformes proposées par la Commission d'enquête, et elle exprima le vœu d'examiner sans retard le projet de loi coloniale déposé en 1901. En s'inspirant du désir d'assurer la protection des indigènes et de mettre fin au régime personnel, elle manifestait du même coup la volonté du pays et rendait vaine la manœuvre étrangère.

Encore une fois, le vieux monarque se cabra contre une prétention qu'il regardait comme attentatoire à ses droits souverains. Le 3 juin 1906, il publia dans le *Bulletin officiel* de l'Etat indépendant vingt-cinq décrets réformant la législation, afin de répondre

par un acte aux injures dont on l'abreuvait. Une lettre aux secrétaires généraux de l'Etat indépendant accompagnait ces décrets. Dans cette lettre, il précise « la situation de droit et de fait du Congo », il se réserve la faculté de choisir le moment où la Belgique pourra reprendre le Congo avec avantage, il proclame que ses « droits sur le Congo sont sans partage », tandis que la Belgique ne tient les siens que de lui seul, et les ingérences par lesquelles on voudrait diminuer les droits du Souverain auraient le caractère de véritables usurpations. « Si l'on vous interroge sur mes intentions, dit-il en terminant, répondez que je n'ai rien à dire présentement ». Ce message hautain et cassant était suivi d'un codicille annexé au testament de 1889, et dans lequel sont définies les obligations de la Belgique vis-à-vis des œuvres fondées par le Souverain grâce au Domaine privé et à la Fondation de la Couronne. La lettre royale était une riposte vengeresse aux attaques anglaises, mais, en opposant une fin de non-recevoir au vœu de la Chambre, elle fit naître un conflit entre celle-ci et le Roi.

Le 28 novembre 1906, M. Hymans interpella le Gouvernement « sur la situation faite à la Belgique, par la lettre du Roi, en ce qui concerne la reprise éventuelle du Congo ». Bien que la campagne anticongolaise fût rage en Angleterre, le Parlement refusa d'y accorder la moindre attention. « L'honneur national, dit M. Hymans, souffrirait si notre langage et nos décisions étaient dictées par une pression du dehors, et il est bon de dire, il est bon qu'on sache que la Belgique est et entend rester seule maîtresse de ses actes, de sa politique et de ses destinées. » Les débats commencèrent, mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'on était engagé dans une impasse. En effet, le Roi voulait à tout prix maintenir la Fondation de la Couronne, et le souci de la légalité empêchait la Chambre d'accepter cette condition. Le souverain finit par céder : l'injonction exprimée dans la lettre du 3 juin et dans le codicille fut présentée sous la forme de « recommandations solennelles ». Alors la Chambre, tout en rendant à Léopold II l'hommage qu'il avait si largement mérité, affirma par un vote son désir de parfaire l'annexion du vivant du Roi et dans le plus bref délai possible. Elle émit en outre le vœu de voir la section centrale, chargée d'élaborer la loi coloniale conformément à la décision du 7 août 1901, hâter ses travaux en adaptant un régime nouveau aux conditions et aux besoins de l'Etat indépendant.

L'Annexion

Lancé sur cette voie, le Parlement fit preuve d'une activité fébrile et se montra aussi fermement résolu d'en finir qu'il était resté longtemps hésitant et même indifférent. En décembre 1906, la section centrale se transforme en Commission spéciale des XVII et prépare la charte coloniale ; en mai 1907, M. de Trooz, chef du Cabinet, annonce que le Gouvernement a l'intention de proposer la reprise du Congo par la Belgique. A partir du 8 juillet, des pourparlers s'engagent avec les mandataires de l'Etat indépendant pour régler les modalités de l'annexion et, le 28 novembre, le traité de cession est déposé devant les Chambres. Mais ce traité réservait une surprise : il maintenait la Fondation de la Couronne avec, sa personification civile et son administration particulière, et, par là, il portait atteinte à la souveraineté de la Belgique sur le Congo. Pour se justifier, l'Etat indépendant réfuta, dans son rapport du 22 mai 1907, les objections à ses actes et à sa gestion. En s'inspirant du désir de s'entendre et de la reconnaissance qu'on devait au Souverain, dont les intentions étaient fort louables, on aurait pu sauvegarder la Fondation en corrigeant ce qu'elle avait d'excessif. Mais l'Angleterre en réclamait la suppression par la voie diplomatique ; l'obstination du Roi parut un défi à l'opinion, et les législateurs n'osèrent tourner la légalité.

Les négociations piétinaient sur place, M. de Trooz étant mort au début de 1908, M. Schollaert lui succéda en qualité de Premier ministre. D'accord avec ses collègues du ministère, le nouveau chef du Gouvernement adressa au Roi, le 24 février 1908, une lettre à la suite de laquelle la monarchie capitula. Par le décret du 5 mars, il déclara que la personification civile serait, en cas d'annexion, retirée à la Fondation de la Couronne. « Il lui était difficile en cet circonstance, lit-on dans le rapport d'octobre 1908 (le dernier publié par l'Etat indépendant), de se montrer plus national que la nation et plus Belge que les Belges. Puisse-t-on ne pas regretter la décision qui lui a été suggérée ! Le grand vieillard, dont tous les actes étaient méconnus et les intentions suspectes à ce moment, n'ignorait pas le danger que la politique anglaise faisait courir à l'œuvre de toute sa vie. La visite qu'il fit à l'empereur Guillaume II

en 1908 ne lui donna sans doute pas tout apaisement à ce sujet, et il céda pour éviter le pire.

La Commission des XVII poussa ses travaux, et le Gouvernement soumit bientôt à la législature le traité de cession, l'acte additionnel qui transférait la Fondation de la Couronne à la Belgique, ainsi que le projet de loi coloniale. La discussion sur ces différents objets commença le 15 avril 1908 pour se terminer le 20 août à la Chambre et le 9 septembre au Sénat. Si le rapport de M. de Lantsheere, à la Chambre, et celui de M. 't Kint de Roodenbeke, au Sénat, étaient de nature à lever bien des hésitations, les débats n'en furent pas moins longs et minutieux.

M. Schollaert, chef du Gouvernement, exposa le projet dans un discours magistral au cours duquel il établit notamment le droit de la Belgique à reprendre le Congo. L'Etat indépendant, dit-il en substance, est antérieur à la Conférence de Berlin; le Roi, son maître souverain, l'a légué à la Belgique et celle-ci est autorisée à se l'annexer en vertu de la Convention de 1890. M. Renkin, ministre de la Justice, défendit le projet en se plaçant au point de vue juridique. Puis ce fut le défilé interminable des orateurs, comme si la discussion n'avait pas été épuisée en 1906. Les partisans de la reprise démontrèrent que celle-ci était pour la Belgique une question d'honneur, de devoir, et d'intérêt. Parmi les adversaires, les uns appréhendaient les conséquences que cet acte pourrait avoir pour la situation extérieure et intérieure de la Belgique; d'autres se cantonnaient dans une opposition irréductible, soit par principe, tel l'idéologue Hector Denis qui aurait voulu faire du Congo une Confédération d'Etats nègres autonomes dirigée par une Commission internationale; soit pour des raisons personnelles, ou encore par esprit systématique de parti. La discussion du projet ayant été interrompue par les élections législatives, la question du Congo fut exploitée à outrance par une partie de la gauche libérale et par la gauche socialiste tout entière, désireuses avant tout de renverser la majorité catholique.

Il fallut, lors de la reprise de la discussion, un réel courage à M. Vandervelde pour déclarer impossibles l'internationalisation du Congo ainsi qu'une rupture entre celui-ci et la Belgique, et pour présenter l'annexion comme le seul moyen d'assurer la protection des indigènes. L'acte additionnel, en particulier, fournit matière aux critiques les plus acerbes et aux attaques les plus violentes contre le Roi. On lui marchandait, comme maquignons en foire, la suprême et légitime satisfaction de se survivre dans son œuvre. La Fondation de la Couronne étant supprimée, il était à tout le moins décent de permettre au Souverain d'achever les embellissements dont il gratifiait notre pays, et de continuer ses subventions aux œuvres humanitaires. On proposa enfin de lui faire un don de cinquante millions (1), mais il refusa net, n'ayant jamais voulu rien accepter ni gagner dans l'entreprise du Congo, que d'ailleurs il destinait à la Belgique (1). Il consentit cependant à recevoir, pour lui et ses successeurs, un fonds spécial de cinquante millions affecté à des destinations relatives au Congo; à des œuvres diverses en faveur du Congo pour l'utilité et le bien-être des indigènes et pour l'avantage des blancs qui ont bien servi en Afrique. Outre ce témoignage de gratitude, la Belgique prit l'engagement de consacrer quarante-cinq millions à l'achèvement des travaux chers au Roi, et elle se chargea du service de certaines rentes nommément stipulées.

Lorsque vint le tour de la charte coloniale, la discussion se poursuivit minutieuse et sans grandeur, dominée par le souci de procurer une colonie à la Belgique sans risque ni danger pour celle-ci. On ergota à propos de tout : contrôle du Parlement sur le budget congolais, neutralité de la Colonie, protection des indigènes, contre-seing du ministre des Colonies aux décrets du Souverain, obligation pour les fonctionnaires du Congo de connaître les deux langues nationales, proposée par M. Henderickx et combattue avec un bon sens ironique par M. Beernaert. Bien qu'on s'en défendit, on sentait peser sur les délibérations la pression de l'Angleterre flanquée des Etats-Unis. Tout en proclamant hautement son amitié et sa sollicitude pour la Belgique, le Gouvernement de Londres publia, à ce moment même, un Livre gris sur le Congo et fit connaître ses desiderata.

Les débats arrivèrent enfin à leur terme. La Chambre vota la reprise le 20 août 1908 par 83 voix contre 54 et 9 abstentions, et le

(1) Les dispositions du testament qu'il écrivit le 20 novembre 1907 prouvent son désintéressement de la façon la plus manifeste. « J'ai hérité de mes parents quinze millions. Ces quinze millions, à travers bien des vicissitudes, je les ai religieusement conservés. Je ne possède rien d'autre... ». DE L'ACHTERVELDE, *Leopold II*, p. 358.

Sénat en fit autant le 9 septembre par 53 voix contre 24 et 11 abstentions. La loi coloniale fut promulguée le 18 octobre 1908; le 30 du même mois, un arrêté créait le ministère des Colonies et confiait ce portefeuille à M. Renkin. Le 15 novembre, la Belgique reprit l'administration du Congo. Le 16, une proclamation de l'inspecteur d'Etat Gillain fit savoir « au personnel de l'Etat indépendant, à tous les résidents non indigènes, de race européenne et de couleur, et à tous les nationaux Congolais, qu'à partir du 15 novembre 1908, la Belgique assume la souveraineté sur les territoires composant l'Etat indépendant du Congo », et tous les postes hissèrent le drapeau belge. Le 23 décembre suivant, un traité signé avec la France garantissait à cette Puissance le droit de préemption que lui avait accordé l'Association internationale.

Le Congo était désormais colonie belge. La volonté nationale avait triomphé de toutes les résistances. Le Roi s'inclina silencieusement devant le fait accompli, et, sur son conseil, le prince Albert alla visiter le Congo en 1909. L'Angleterre persévéra, pendant quelque temps encore, dans son attitude peu amicale. Elle se décida en 1913 seulement, et longtemps après les autres Puissances à reconnaître l'annexion. Quant au parti socialiste, il attendit vainement que l'échec de la colonisation lui fournit une arme contre ses adversaires politiques.

Quantum mulati sunt ab illis! pourrait-on dire après Virgile. Les socialistes belges sont à présent intéressés dans les entreprises coloniales. L'ancien ministre J. Wauters déclare que son parti doit contribuer au développement économique de la Colonie; le député Mathieu, instruit par un voyage au Congo, partage sa conviction, et M. A. Wauters, membre du Comité national du Kivu, va inspecter cette région en 1928. Pour ce qui est des Anglais, voici leur opinion actuelle d'après le *Daily Telegraph* du 9 juin 1928 : « L'Administration du Congo belge, avec ses plusieurs milliers de kilomètres de routes, de chemins de fer, de services aériens, avec son système de vapeurs fluviaux, a bien servi la population indigène. L'organisation par la Belgique de son territoire congolais a sauvé quelque neuf millions d'êtres humains de la cruauté des guerres perpétuelles et des superstitions barbares en leur donnant l'ordre et la paix. »

Constant LECLÈRE,
Docteur en Histoire

La vie de Paul Verlaine d'après des documents inédits (1)

Son existence reste la perpétuelle inquiétude, le halètement de son moi.

... toujours en quête
Du bon repos, du sûr abri
Et qui fait des bonds de cabri
Sous les crocs de toute une race.

(Mes Hôpitaux.)

A la pure jeune fille, mise par la Providence sur son chemin, il s'est uni. Mais, de leur foyer, toute pensée religieuse est absente :

Et Dieu? Tel est le siècle, ils n'y pensèrent pas!

Ce sera bientôt « l'enfer intermittent ». Les pires contradictions sont en lui, qui font aussi de l'engagé volontaire, le communard.

Le mariage dont on espérait tant, n'a pu donner au poète de trouver et d'assurer son équilibre. Il est de nouveau à la dérive, victime joyeuse de la moindre tentation. En lui, les appels du mysticisme ancestral se sont tus, lassés par la comédie de l'union religieuse, étouffés par les cris de passion du siècle dont le cœur

(1) Voir la *Revue catholique* du 9 novembre 1928.

du poète accepte tous les échos. C'est, loin de sa femme et son tout jeune enfant, la fuite avec Rimbaud, l'être unique.

Lacti et errabundi!

Foin du devoir et des serments! L'hérédité des vagabonds de l'Ardenne chasse à travers le monde, pendant des mois, le débauché spirituel sur les chemins de la légende inouïe. Les habitudes les plus dégradantes font des deux poètes merveilleux les hommes les plus dépravés. Ce n'aura pas été sans raison — l'examen médical subi par eux à Bruxelles donna lieu sur ce point à des conclusions formelles — que la femme de Verlaine, délaissée et plaidant en divorce, invoquait l'intimité trop grande de son mari et de l'auteur du *Bateau ivre*.

* * *

Pauvre Lélian est-il cette fois livré à jamais au vice? Non.

A deux époques de sa vie, il percevra, distinct encore, le murmure de voix que l'on eût crues éteintes et, par elles, sera ramené vers le bien. En Angleterre tout d'abord, à Mons ensuite. Là, la maladie, ici, la prison, l'ont écarté de toutes tentations. Dans l'isolement, l'image de l'idole ne cache plus à ses yeux la vision du foyer. Tout l'idéal, la foi de ses ancêtres catholiques affluent vers lui et le calme fait autour de lui leur est d'une aide précieuse.

A Londres, en fin d'hiver 1872-1873, l'abandon de Rimbaud, la maladie provoquent chez Lélian une véritable prostration. Sa mère, à son chevet, l'aide à voir clair en lui et son âme, loin de la débauche, cherche un asile. Fampoux, comme toute la France, serait dangereux au « communaux ». Il pense à l'hospitalière Ardenne. Il y a vécu tant de vacances, heureuses et pures, il sait que, là, des amis sûrs et énergiques le soutiendront. Par eux, sans doute échappera-t-il à l'attrance des appels malsains. Là serait le refuge. Et peut-être — qui sait? — le foyer...

Il part vers Jehonville. En cours de route une escale : Namur. Trois prêtres qui furent ses conseillers à Paliseul y vivent alors. Il les a prévenus de ses remords, de son voyage. Il en reçoit le meilleur accueil. Il avait compté sur eux pour obtenir de sa femme une entrevue, gage de réconciliation. Ils ne peuvent que l'aider de leurs conseils — un peu aussi de leur argent, — lui faire espérer une visite de l'épouse en Ardenne. La déception provoque une fièvre cérébrale, ardente mais tôt dominée, tant sont ancrés le désir, la certitude du revoir. Et c'est Jehonville, la forêt des Ardennes! Chez sa tante, M^{me} Evrard, une grande chambre propre, tranquille, auprès de la cuisine familiale. Comme de la vieille auberge il pourrait en écrire :

*Entendez-vous? C'est la marmite qu'accompagne
L'horloge du tic-tac allègre de son pouls
Et la fenêtre s'ouvre au loin sur la campagne.*

Il y goûte le repos. Il y écrit, revoyant, groupant celles de ses poésies qui seront les *Romances sans paroles*. Il supporte de gaieté d'âme, les rebuffades des provinciaux. Il vit de l'espoir de refaire sa vie. Il est joyeux, et il chante!

Il n'a pas encore franchi le seuil du sanctuaire où priaient jadis ses ancêtres. Il y pense cependant. Il l'a promis au Curé, rencontré au hasard de ses promenades. Hélas! la réponse de sa femme ne sera pas ce qu'il en attend et subitement son âme connaîtra de nouveau toutes les tentations du désespoir. L'appel de la grand route, sirène séduisante l'ensorcelera, comme tant de fois déjà elle l'a ravi. Sa pauvre mère, accourue à son cri de détresse (1), ne pourra l'en détourner. Elle a beau lui crier de persévérer dans la sainte épreuve. Le coup porté a rompu l'équilibre toujours

(1) M^{me} Verlaine avertissant à sa belle-sœur sa prochaine arrivée, lui écrivait alors de Paris : « Une paillasse au grenier me suffirait. »

Paul l'accueillait sans un baiser, sans la moindre démonstration d'affection lui adressant ces seuls mots : « As-tu des argents au moins? »

instable; en un flot qui brise toutes digues, l'atavisme malsain emporte tout des aspirations de bonheur vrai. Avec Rimbaud, reprend l'existence désordonnée et vagabonde. Par Liège et Anvers, ils s'en vont vers Londres où ils se quittent bientôt — Verlaine allait encore vers l'espoir, sitôt déçu, d'un pardon de l'épouse — pour se retrouver à Bruxelles, où se produit — et contre l'Ami! — le crime prédit quatre ans plus tôt par la bonne Victoire...

Condamné, Lélian est incarcéré à Mons. Quelle influence aura sur lui, sur son moi si divers, la solitude de la prison? Loin des tentations de la vie, entendra-t-il les voies intérieures?

L'isolement écrase tout d'abord l'impulsif.

*Quels rêves épouvantés
Vous grands murs blancs!
Que de sanglots répétés
Fous et dolents!
Ah! dans ces piteux retrais
Les Toujours sont les Jamais!*

Puis le gamin qu'il ne peut pas ne pas être s'amuse à des jeux puérils. Il lit aussi : des classiques. Songe-t-il au foyer perdu? Sans doute : il ne pourra jamais comprendre que son geste criminel ait dû anéantir les derniers espoirs. Pense-t-il à son âme? Il perçoit autour de lui chaque détail du monde extérieur mais son esprit reste indifférent aux problèmes de l'au-delà. Dans le

« ... château qui luit tout rouge et dort tout blanc... ».

il vit des mois sans un entretien avec l'aumônier. Il n'a pas à s'en occuper.

Cependant le directeur spirituel des prisonniers n'ignore pas la personnalité de Lélian.

Autour du poète, toute une légende s'était créée. Le digne prêtre, lui, sait, mieux que par elle, la vie du détenu. De Namur, son collègue de la maison d'arrêt, l'ancien curé de Paliseul, s'intéresse vivement du sort du condamné et l'a longuement documenté. L'insouciance de Paul rend vaines toutes les avances et, d'octobre 1873 à juin 1874, l'aumônier ne peut que joindre ses prières à celles de son correspondant. Il faut la nouvelle terrible du jugement de divorce pour qu'en l'homme broyé, l'indifférent fasse place au croyant cherchant l'aide de Dieu :

Jésus! comme vous y faites-vous pour me prendre?

La douleur qui l'a jeté, pantelant, sur son grabat, et atteint toutes les fibres de son moi, a réveillé les voix jadis aimées. A son cri de pitié, ont répondu toutes les forces mystiques de son hérédité. Elles le portent vers le Dieu qui apaise et qui console.

L'aumônier, appelé, se présente, heureux de vivre l'heure bénie. Par lui, la pensée divine, par degrés lentement, franchis, reprend possession d'une intelligence merveilleusement faite pour la saisir et la propager. L'Assomption de l'an 1875 sera la journée radieuse : humblement, candidement, Lélian s'approche de la Table Sainte, reçoit le pain des forts et lui font cortège, dans la chapelle de la prison, toutes les chères âmes des siens. Toute la Foi, tout le mysticisme de ses ancêtres ardennais le pénètrent et son hérédité saine chante son hosannah. Cependant qu'à Namur, agenouillé dans la l'oratoire de la maison d'arrêt, un humble prêtre fait aussi monter vers Dieu ses prières de reconnaissance et espère avoir enfin réalisé le dernier vœu de M^{me} Grandjean...

* * *

A sa sortie de prison, Verlaine avait en lui tant de désirs purs, tant de charité! Il pense à se retirer du monde, à être des Trappistes de Chimay. Il a besoin atrocement de calme.

« Il ne se sent pas encore assez reconquis sur ses *idiotismes* passés et c'est avec férocité qu'il lutte à terrasser ce vieux moi de

Bruxelles et de Londres 72, 73, de Bruxelles juillet 73 aussi... et surtout (1). Mais, avec les moyens humains seuls, avec le bon sens de ce siècle, écrit-il, il n'y parviendra pas... Et il n'y parvient pas hélas! car, trop souvent, il se livre lui-même à ces seuls moyens. C'est pour lui, jusqu'au décès de sa vieille maman, l'existence bizarre, parfois édifiante, plus souvent de scandale — de l'homme catholique de pensée, farouchement chaste de corps, peu à peu repris par l'hérédité du notaire de Bertrix et s'en retournant aux habitudes funestes de boire. Après de « blanches périodes », après Jannville, Boulogne où l'oisiveté multiplie les occasions... Paris où, rue de la Rouette, un honnête et cordial ardennais lui est trop hospitalier... Conlommès où l'ivresse, lui enlevant tout contrôle de soi, le fait menacer sa mère... Paris à nouveau où, dans la débâcle, le pire des malheurs rend orphelin le grand enfant, le livre à

L'horreur de rester solitaire.

Il se sent à jamais lamentablement seul et son désespoir grandit. Dieu qu'il a tant supplié — l'homme meurtri oublie aisément que, s'il a prié le Seigneur, il L'a surtout offensé — doit l'avoir abandonné. Lui qui connaît la doctrine de l'incépisable miséricorde se croit de ces prédestinés que l'Enfer appelle :

*L'enfer ni ne se rend, ni ne se donne
Mais avant tout, ami, réclame ce point :
On est le diable, on ne le devient point.*

Un instant, il pense au suicide et un de ses amis d'enfance le surprend auprès d'une corde solide qu'il attachait au plafond dans l'intention de s'y pendre. Il renoncera à attenter à ses jours; mais pourquoi toujours lutter dans la vie? La bigamie hors le mariage, la dégradante existence du bohème débauché sont le lot du pauvre Lélian. Il connaît encore, rares, de belles envolées de l'âme. Son mysticisme d'antan parle parfois à son cœur flétri; mais son corps est tout à la luxure. Sa fin est une insulte aux dogmes qu'il a chantés.

Le poète de la *Bonne Chanson* est mort sans un disciple du Christ à son chevet, en dépit de sa prière :

« Puisse un frère être là, Jésus, quand je mourrai! »

Daigne Dieu, qui a tant aimé les enfants et les humbles dont fut toujours Paul Verlaine, lui donner « le gîte du pauvre de cœur » qui

*de vœux n'avait plus
Que celui d'être un jour au nombre des Elus!...
Les morts sont morts. Douce soit l'éternité!
(Bonheur X. V).*

LÉON LE FEBVE DE VIVY.

(1) Delahaye, VERLAINE (Paris, Messin, 1919), p. 226.

Tarifs actuels pour l'étranger

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit

I. — Pour l'Allemagne occupée (militaires en service actif)	10 belgas
II. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg	11 belgas
III. — Pour le Congo belge	12 belgas
IV. — Pour l'Arabie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Estonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger, Oubanghi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Égypte, Mexique, Equateur	17 belgas
V. — Pour tous les autres pays	20 belgas

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (1)

L'émission des ondes hertziennes

Si la T. S. F. reste pour beaucoup de personnes une réalité déroutante c'est que, instinctivement, elles comparent l'écoulement de l'électricité dans un fil métallique à celui de l'eau dans une canalisation. Ce rapprochement peut rendre des services : il nous aidera chaque fois que nous voudrions nous rendre compte de ce qui se passe dans le fil; les notions de tension électrique, d'intensité du courant, de résistance, etc., deviennent ainsi quasi-intuitives.

Mais il est essentiel de savoir que lorsque nous recourons à cette comparaison, nous négligeons de propos délibéré un aspect — et peut-être le plus important — du courant électrique : son action électromagnétique. En effet :

Dans le cas d'une distribution d'eau, toute l'énergie du flux liquide est cantonnée dans les conduites; au contraire l'énergie d'un courant électrique n'est jamais confinée dans le conducteur, car tout courant électrique est inévitablement le point de départ d'un double champ, l'un électrique, l'autre magnétique qui se répand dans l'éther avec une vitesse de 300.000 kilomètres par seconde. C'est ce que nous avons exposé avec quelque détail dans notre chronique du 24 février. Nous y montrions que ces champs ont une direction liée à celle du courant lui-même, si bien que lorsque ce dernier change rythmiquement de sens, une véritable oscillation se propage dans l'éther à partir du conducteur; quand cette oscillation frappe un circuit métallique, ce dernier l'absorbe, ce qui a pour résultat d'y faire naître un courant électrique

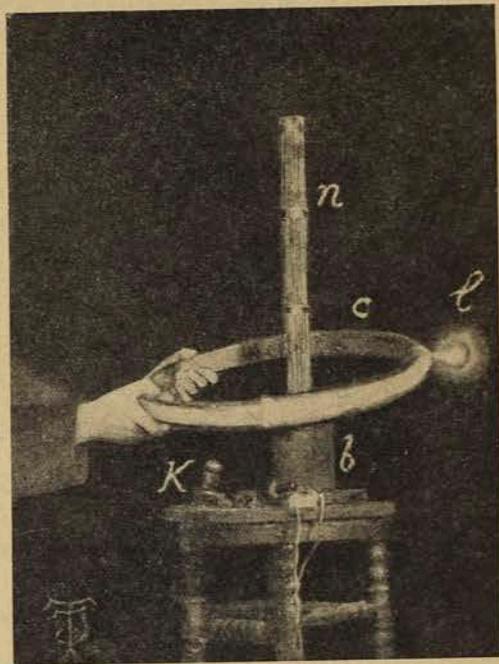


FIG. 1. — La T. S. F. en germe. Une bobine b enroulée sur un long paquet de fils de fer n est parcourue par un courant alternatif industriel intense. Il s'en échappe des ondes électromagnétiques énergiques qui impressionnent aucun de nos sens mais qui peuvent être captées par un cerceau c sur lequel on a enroulé quelques tours de fil; une lampe intercalée dans ce circuit totalement séparé s'allume chaque fois qu'on ferme la clef K par laquelle s'alimente la bobine b . L'action est d'autant plus forte que la fréquence du courant alternatif est plus élevée. Il y a transmission sans fil de la bobine n au cerceau c .

de même période que le courant générateur. Ce fait peut se mettre en évidence d'une façon frappante par une expérience dont la figure 1 donne la photographie : Dans une bobine *b* dont l'âme est occupée par un paquet de fils de fer *n* on lance un courant électrique alternatif : il s'en dégage d'intenses oscillations électromagnétiques qui peuvent être captées par un circuit totalement indépendant enroulé sur un cerceau *c* de grand diamètre ; une lampe *l* intercalée dans ce circuit brille à plein éclat. L'énergie passe donc sans fil de la petite bobine au cerceau (1).

Toute la T. S. F., et même la télé-mécanique, sont là... en germe. Il n'est pas indispensable que le cerceau embrasse la bobine ; la lampe s'allume encore, quoique faiblement, quand on place le cerceau à côté de la bobine, mais pour peu qu'on les sépare de quelques décimètres la lampe s'éteint. La « portée » de cette émission s'accroît très notablement si on élève la fréquence du courant alternatif alimentant la bobine. Par exemple, on pourra séparer les deux circuits de 1 ou 2 mètres lorsque, au lieu d'utiliser les courants alternatifs industriels (qui changent de sens cinquante fois par seconde), on emploie des courants « à haute fréquence » qui vont et viennent cent mille fois par seconde, et plus !

Pour comprendre ces phénomènes, l'analogie avec les courants hydrauliques est un obstacle ; mais on peut en utiliser une autre qui va nous rendre service : à savoir les vibrations des branches d'un diapason ; le mouvement de va-et-vient des branches figurera le courant alternatif, et le son émis représentera les ondes électromagnétiques.

Plaçons donc sur une table, à quelques décimètres l'un de l'autre, deux diapasons identiques *A* et *B* reposant sur leur caisse de résonance *r* (fig. 2). Au moyen d'un petit marteau caoutchouté

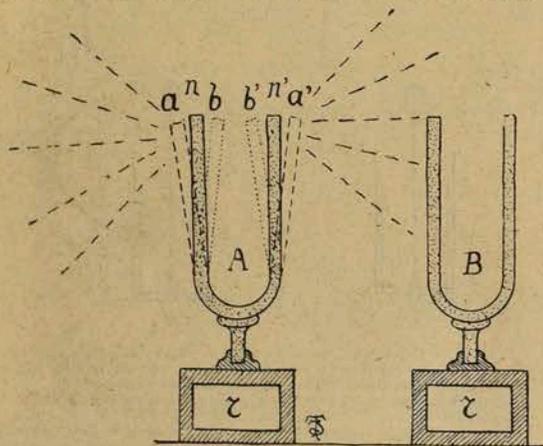


FIG. 2. Les conditions essentielles du mouvement vibratoire. Pour qu'un diapason *A* puisse vibrer à la suite d'un choc, il doit réaliser deux conditions : 1° La lame qui le constitue doit être élastique, c'est-à-dire tendre à revenir de la position déformée *bb'* à la position d'équilibre normal *nn'* quand la force perturbatrice est supprimée ; 2° Elle doit avoir une certaine masse grâce à laquelle, en atteignant la position *nn'* elle ne s'y arrête pas, mais la dépasse suivant *aa'* en vertu de sa vitesse acquise. Un diapason vibrant *A* communique à l'air des oscillations synchrones et celles-ci sont capables de mettre en branle un diapason identique *B* placé à petite distance.

ébranlons *A* ; nous savons que les vibrations de sa tige recourbée se communiquent à l'air ambiant et s'y propagent sous forme d'ondes sonores.

Mais il y a plus : si en appuyant la main sur les branches du diapason *A*, nous lui imposons silence, nous constatons que le diapason *B* continue le chant entonné par *A* ; ce deuxième diapason a donc capté au passage à son profit les vibrations de l'air, issues du premier. On le voit, le diapason *A* est comparable à un poste émetteur et le diapason *B* à un poste récepteur de T. S. F. Cette analogie peut être poussée assez loin comme nous le verrons dans une prochaine chronique.

(1) Tous les lecteurs reconnaîtront dans ce dispositif un transformateur électrique, dont la forme a été ici appropriée (aux dépens du rendement!) à montrer la transmission de l'action du primaire sur le secondaire.

Contentons-nous aujourd'hui de scruter un peu l'expérience très simple que nous venons de décrire.

Demandons-nous quelles sont les conditions requises pour qu'un diapason (*A* ou *B*) puisse vibrer.

Il faut évidemment qu'il reçoive un choc ; mais toute tige ne vibre pas à la suite d'un choc, elle doit pour cela être dotée de deux qualités : élasticité et masse.

La première condition requise est que les branches, écartées par un choc de leur position d'équilibre normal tendent d'elles-mêmes à y revenir. Tel est le rôle du facteur élasticité.

Mais il n'y aurait pas de vibrations si les branches s'arrêtaient dès qu'elles ont repris la position d'équilibre normal : elles doivent la dépasser en vertu de la vitesse acquise et bander le ressort en sens opposé : c'est ici qu'intervient le facteur masse, en vertu duquel un corps en mouvement tend à conserver sa vitesse sauf intervention d'une force extérieure. Cette force antagoniste est, dans notre cas, la tension croissante de la tige recourbée, qui se déforme jusqu'à ce que toute l'énergie accumulée lors du retour à la position normale soit absorbée. Alors une nouvelle détente reproduit les mêmes phénomènes en sens inverse, et ainsi de suite.

Quant au choc qui amorce ces oscillations il doit être brusque, c'est-à-dire que sa durée doit être plus courte que celle d'une oscillation, sinon les branches en revenant à leur position d'équilibre redépenseraient sur l'agent perturbateur encore présent l'énergie qu'elles en ont reçue.

Dans tout mouvement oscillatoire, on peut retrouver, sous une forme ou sous une autre le jeu des mêmes facteurs. Réciproquement, chaque fois qu'un système présente à la fois les facteurs masse et élasticité il est capable de vibrer à la suite d'un ébranlement brusque.

Dans le cas des corps pondérables, le facteur masse ne fait jamais défaut, mais l'élasticité est parfois négligeable : un diapason fabriqué en plomb ne vibrerait pas. Cependant ce facteur élasticité peut être suppléé par différentes conditions physiques agissant de façon équivalente : ainsi dans le pendule des horloges ou dans les escarpolettes son rôle est tenu par l'attraction terrestre qui les sollicite vers la direction verticale avec tendance au retour si on les en éloigne. (fig. 3).

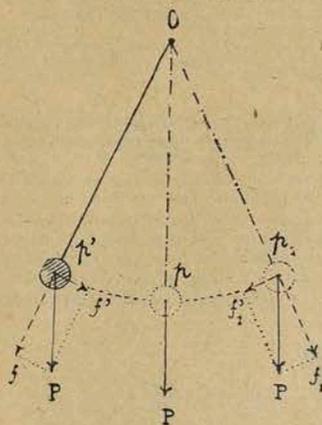


FIG. 3. — Facteur analogue à l'élasticité. Un rôle semblable à celui de l'élasticité peut être tenu par toute condition physique qui détermine une position d'équilibre vers laquelle un mobile revient toujours de lui-même quand on l'en écarte.

Ainsi un pendule *p* poussé en *p'* ou en *p₁* tend à se remettre sur la verticale *O p* grâce aux composantes *f'* et *f₁*. Ainsi s'expliquent les oscillations du pendule.

Recherchons maintenant si on peut retrouver ces facteurs dans certains circuits électriques.

Les bobines de fil conducteur, surtout si elles sont munies d'une âme de fer doux, communiquent aux courants qui les traversent une propriété comparable à une masse. Celle-ci, en effet, est caractérisée par une espèce de répugnance des corps à changer d'une façon quelconque leur état de repos ou de mouvement : un wagon sur roues très mobiles ne se met pas tout seul en branle sur des rails horizontaux ; mais s'il s'est mis en marche à la suite d'une impulsion il continue de lui-même (1), et ce n'est qu'au prix d'un choc égal à l'impulsion initiale qu'on pourra l'arrêter.

Les courants électriques traversant des bobines se comportent de la même façon. On peut le démontrer d'une manière très intuitive, quoique assez incommode, en formant un circuit compre-

(1) Nous supposons que les frottements soient négligeables.

nant, outre une pile P , un galvanomètre A et un interrupteur K , un mince fil de cuivre isolé très long (2 ou 3 km.) non enroulé en bobine. (fig. 4, a.) Quand on ferme l'interrupteur K l'aiguille du galvanomètre est jetée vivement vers la position qu'exige le

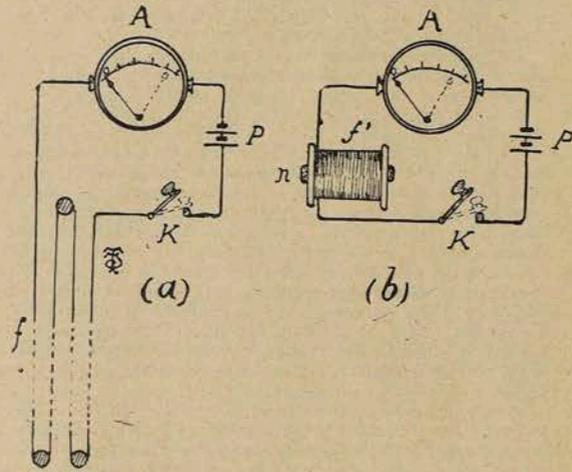


FIG. 4. — Comment on communique une masse au courant électrique : a) Un courant lancé dans un long fil f non bobiné prend aussitôt sa valeur de régime. Cela est attesté par l'aiguille de l'ampèremètre A qui, au moment de la fermeture de K est vraiment lancée vers la position de régime.

Donc le courant n'a point de masse appréciable dans ce circuit : il ne résiste pas à sa mise en mouvement.

b) Si ce même fil est enroulé autour d'un noyau n de fer l'aiguille marche beaucoup plus lentement vers sa position de régime quand on ferme K . Cette position est du reste identiquement la même que tantôt. Donc le courant prend dans cette bobine une propriété analogue à une masse : il résiste à sa mise en mouvement.

Des remarques analogues se feront quand on coupe le courant.

On en déduit qu'une bobine, ou *self* communique une espèce de masse au courant qui la parcourt.

courant de régime; quand on coupe le circuit, l'aiguille revient non moins vivement au zéro. Tout se passe donc comme si le courant ne présentait aucune « masse » appréciable.

Si maintenant on recommence la même expérience, ce même fil étant enroulé en bobine f' (de préférence autour d'un noyau n de fer doux) (fig. 4, b) l'aiguille, lors de la fermeture, monte lentement vers la position de régime (qui est exactement la même que dans l'essai précédent) et revient lentement au zéro quand on coupe le courant (1). Cette fois, le courant présente donc manifestement une « masse » qui s'oppose aux variations de son mouvement.

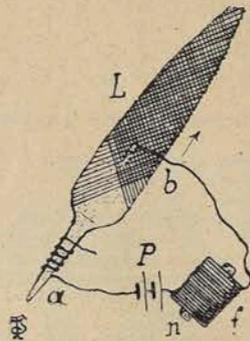


FIG. 5. — Le circuit a P f b est coupé chaque fois que l'extrémité du fil qui frotte sur la lime passe d'une dent à une autre.

Si le fil n'est pas enroulé en bobine il se produit à chaque rupture une étincelle très grêle.

Si le fil est enroulé autour d'un noyau de fer n (selon la figure) ces étincelles sont très vives : Donc le courant essaie de traverser l'air, et y réussit brillamment : il résiste à l'arrêt; la bobine f lui a donc communiqué quelque chose d'analogue à une masse (c'est-à-dire une tendance à garder les vitesses acquises).

(1) Il s'agit ici d'une lenteur... électrique, donc très relative. Le mouvement est encore assez rapide, mais il n'est plus vif comme dans le premier essai.

Cette propriété des bobines est appelée leur *self*, nom devenu populaire pour la T. S. F. Cette *self* augmente avec le nombre, le resserrement et le diamètre des spires.

Une expérience assez brillante permet de rendre très visible cette masse lors de la rupture du courant (analogue au choc d'un wagon qui cogne contre un obstacle). Un accumulateur de 4 volts P est relié d'une part à l'extrémité d'une lime douce L , d'autre part à un fil de cuivre de quelques mètres de longueur étendu sur le sol; on frotte le bout libre de ce fil sur la surface rugueuse de la lime : les interruptions du courant sont attestées par de petites étincelles peu visibles. On recommence l'expérience, le même fil f étant bobiné sur un noyau de fer doux n (fig. 5); les étincelles de rupture sont brillantes et crépitanes, attestant l'effort du courant qui tâche de continuer sa route à travers l'air.

Une bobine ou une *self* communique donc au courant électrique qui la traverse une propriété analogue à celle de la masse de corps matériels. Il nous suffit ici de constater le fait sans entrer dans son interprétation.

Analysons maintenant le facteur *élasticité*. Quand une lame d'acier l est maintenue en état de déformation par un fil f (fig. 6, a) rien n'atteste au dehors sa tendance au retour; celle-ci n'apparaîtra

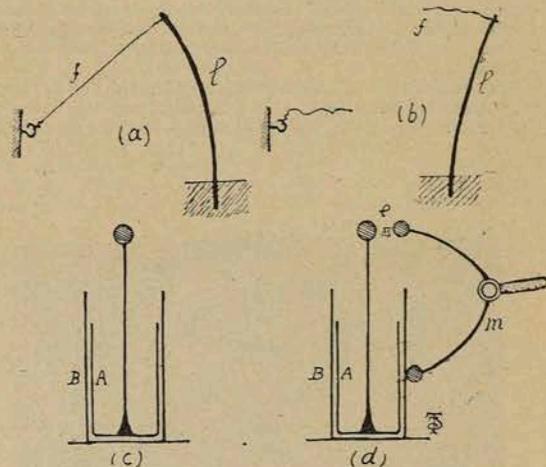


FIG. 6. — Comment on oppose à un courant une résistance élastique : a) Une lame élastique l est maintenue en état de tension par un fil f . Je suis incapable de discerner si la lame est élastique;

b) Je m'en apercevrai si je coupe le fil f : la lame se rejette vivement en arrière;

c) De même si je communique aux armatures A et B d'une bouteille de Leyde des charges électriques opposées, et que je la dépose sur une table, rien ne m'indique l'existence d'une tension électrique avec tendance au nivellement;

d) Mais si, au moyen d'un arc métallique m je rapproche les armatures, une étincelle brillante e jaillit, et prouve que l'électricité tend élastiquement vers l'équilibre.

Donc un condensateur oppose au courant une résistance élastique

que si on coupe le fil (fig. 6, b) : aussitôt cette lame se mettra en mouvement et nous en déduirons qu'elle est élastique.

De même plaçons sur une table une bouteille de Leyde (ou, comme on dit aujourd'hui un condensateur ou une capacité) (1) que nous avons au préalable chargée au moyen d'une machine électrostatique (fig. 6, c); aucun signe extérieur ne manifeste son état de tension. Mais si on relie les armatures A , B , au moyen d'un arc métallique m , une brillante étincelle e jaillit (fig. 6, d). Elle montre indiscutablement l'existence d'une tendance au nivellement des charges accumulées sur les deux armatures. Cette propriété est analogue à la tendance au retour d'une lame pliée : c'est un facteur élasticité.

Or il est facile d'établir un circuit électrique comprenant à la fois une *self* et une capacité (condensateur), c'est-à-dire un

(1) Un condensateur est formé essentiellement par deux surfaces métalliques, appelées armatures, séparées par une lame isolante (air, papier, verre, mica, etc.).

facteur masse et un facteur élasticité (fig. 7, a). Il est donc à prévoir que si on peut imposer à ce circuit une perturbation électrique brusque, il sera le siège d'oscillations électriques, c'est-à-dire de courants alternatifs.

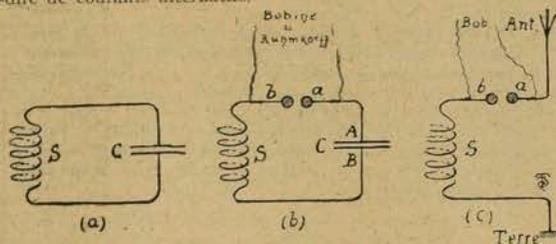


FIG. 7. — Transmetteur d'ondes hertziennes. — a) Le circuit SC renferme à la fois pour les courants électriques un facteur masse (S) et un facteur élasticité (C). Il est donc à prévoir que si on lui communique une perturbation électrique brusque, il s'y développera des oscillations électriques.

b) L'impulsion brusque sera obtenue si on soumet les petit s b ou s a et b à une tension électrique croissante (qui se communiquera évidemment aux armatures A et B du condensateur C). A un moment donné l'air compris entre a et b ne pourra plus supporter la tension, et livrera passage au courant sous forme d'une étincelle très chaude ; il en résulte un nivellement brusque des charges de A et B, et des oscillations (ou courants alternatifs) à cause du jeu de la « masse » S et de l'« élasticité » C.

c) En même temps il se propage dans l'éther des ondulations électromagnétiques. Si on veut que celles-ci portent loin, il faudra y intéresser un grand volume d'éther, ce qui se fera en remplaçant la mince lame de C par une grande masse d'éther comprise entre un fil assez long (antenne) et la surface du sol (terre). En effet, cet ensemble est aussi un condensateur (un i olant flanqué de deux conducteurs).

Il faut cependant que la durée de l'ébranlement prenne moins de temps qu'une oscillation, et, vu qu'il s'agit de courants électriques, on apprendra sans surprise que ce temps doit être extraordinairement court : de l'ordre du millionième de seconde. Est-ce réalisable? Oui, et sans trop de peine.

Au moyen d'une machine électrostatique ou d'une bobine de Ruhmkorff, on établit entre deux petites sphères a et b une tension électrique croissante (fig. 7, b) les armatures A et B du condensateur C se chargent donc en sens opposés. Mais à un moment donné, la tension devient suffisante pour faire claquer la mince couche d'air qui sépare a de b. Une étincelle chaude, bonne conductrice de l'électricité les rejoint : aussitôt un nivellement se produit à travers cette étincelle entre les armatures A et B ; mais ce flux d'électricité a dû traverser la self S de sorte qu'il ne s'arrête pas quand les armatures sont à égalité de charge ; cet équilibre est dépassé en sens inverse. D'où un retour du courant (à travers l'étincelle qui n'est pas encore éteinte) et une nouvelle charge du condensateur — et ainsi de suite.

On le voit, des courants oscillants parcourent ce circuit et la fréquence est en général énorme (1) ; elle dépasse souvent le million!

On peut donc s'attendre, suivant ce que nous avons dit au début, à ce que les oscillations électromagnétiques qui se répandent dans l'éther aient une portée considérable.

Cette portée sera encore beaucoup augmentée si la « capacité » employée comporte comme isolant est une grande masse d'éther, par exemple celle qui est comprise entre un fil élevé (antenne) et le sol (terre). On arrive ainsi au dispositif de la figure 7, c qui représente schématiquement les émetteurs de télégraphie sans fil d'avant-guerre.

De même qu'un diapason en action agit à travers l'air grâce à ses ondes sur un diapason identique placé à quelque distance, de même un émetteur comme celui que nous venons de décrire induit, grâce aux oscillations électromagnétiques qu'il excite dans l'éther, des courants alternatifs dans un dispositif identique placé à plusieurs kilomètres de distance... à condition que de multiples exigences, que nous considérerons dans quelques chroniques successives, soient satisfaites.

J. TILLIEUX.

(1) Cette fréquence est indépendante de la nature de l'ébranlement elle est déterminée uniquement par les valeurs de la capacité et de la self. Nous reviendrons sur ce point dans une chronique suivante.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Le « Jésus-Christ » du P. Léonce de Grandmaison.

C'est une œuvre magnifique de science religieuse qui vient de paraître ; un monument inégalé d'érudition scripturaire et d'histoire des origines chrétiennes, qui se dresse devant nous ; c'est le plus splendide témoignage, le plus complet, le plus décisif, rendu à Jésus de Nazareth en notre temps.

L'auteur y a mis sa vie, quarante années d'études, de recherches, d'investigations dans le vaste champ que la critique exploite depuis deux siècles. Jeune novice, le P. de Grandmaison en avait conçu l'ambition et même tracé les grandes lignes. Vers l'œuvre centrale il a tout fait converger, il n'a cessé de nourrir un commerce intime, profond avec les sources, il a voulu tout compiler, inventorier, explorer, ne rester étranger à aucune production, s'assimiler tous les travaux, se rendre absolument maître du sujet dans son immensité. L'homme d'une pensée, qui s'est laissé dévorer par elle, n'a succombé à la tâche qu'après l'avoir terminée, la mort attendit qu'il y eût mis la dernière main et n'a pas voulu qu'en récoltant la gloire ici-bas il perdît une parcelle de son éternel mérite. C'est au ciel qu'il aura recueilli l'éloge du Maître : Tu as bien écrit de moi.

Oui, il a bien écrit, non seulement en savant, par l'utilisation de tous les acquis de la science contemporaine, mais en artiste de la plume, par la magistrale composition, par le style de haute tenue, d'allure patricienne et d'intellectualisme raffiné.

Aux innombrables incroyants qui ont cru trouver dans la dissection des textes, dans les ingénieuses subtilités de la critique, dans la comparaison fallacieuse de la religion chrétienne avec les religions païennes dites à mystères, des raisons de révoquer en doute les témoignages évangéliques et de les plier aux exigences préconçues de la philosophie hégélienne ou kantienne ; à tous ceux-là, le P. de Grandmaison, instruit à fond de tout ce qu'ils prétendent savoir, démontre, toujours avec la plus noble courtoisie, l'inanité de leurs griefs, la vanité de leurs hypothèses stériles, l'impuissance où ils s'enlisent à faire justice aux données incontestées de l'histoire.

Aux croyants, dont beaucoup se sont laissé étourdir par le vacarme des demi-savants, à ceux qui, sans rétracter leur foi, ont craint pour elle la rencontre avec les savants d'outre-Rhin, de la Suisse, les Harnack, les Meyer, les Brousset, tant d'autres, à tous ces pusillanimes le P. de Grandmaison apporte la conviction justifiée que nos vieux Evangiles, y compris le Quatrième, sont sortis vainqueurs de la lutte acharnée menée contre eux depuis deux siècles, que la poussière soulevée en tourbillon autour de ce vénérable édifice s'est dissipée de plus en plus, pour laisser apparaître ses grandes lignes avec un relief plus accusé.

Ah ! il était temps qu'un porte-parole autorisé, informé de tout, n'ayant rien négligé dans son information, pût enfin conclure et mettre à l'actif de la doctrine traditionnelle les résu tats les plus certains de la chronologie, de l'archéologie, de la critique la plus pointilleuse.

L'ouvrage du P. de Grandmaison, forgé du plus pur métal, où n'entre pas une scorie, blindé de l'armature scientifique la plus éprouvée, où l'on ne découvrira pas une fissure, est une apologetique inexpugnable, le trophée de la déroute complète de la science libérale et de la pleine victoire de la science tout court.

La valeur des sources se trouvant confirmée, corroborée, il n'y a pas de postulat philosophique qui tienne, il faut que les pâles élucubrations des Renan, des Loisy, des Meyer s'évanouissent et tombent dans le néant. L'histoire tue ces fantômes, il n'en reste rien.

Et Jésus-Christ se dresse dans la lumière et dans le mystère, adorable et accessible, fort et doux, consubstantiel à Dieu, consubstantiel à l'homme.

On ne verra nulle part ailleurs jaillir avec plus de limpidité l'évidence que seule la solution chrétienne, la définition conciliaire de Chalcédoine, toute abstraite qu'elle soit dans sa formulation, répond aux strictes exigences des données évangeliques. Seule, « la qualité de Seigneur et de Verbe divin, dit excellemment le P. de Grandmaison, est la clef qui ouvre chacune des chambres où luit, dans l'obscurité du texte, la lampe sacrée. La ligne de démarcation... laisse décidément Jésus de Nazareth du côté divin. Dans cette perspective, on s'explique que, pour connaître le Fils, il ne faille rien de moins que la science infinie du Père; on comprend la valeur sans limite attribuée par Jésus à sa médiation, à son sang, à son œuvre, on adore (ce qui est ici le seul moyen d'excuser) ses extraordinaires exigences, cette confiance sans condition faite à l'amour du Maître, présentée comme suprême et purifiant par sa propre vertu. » Hors de cette perspective dans laquelle se découvre le Christ-Seigneur, Fils unique de Dieu, il n'y a plus que des interprétations arbitraires des documents évangeliques, promesses extravagantes, ambition folle, délire. Mais comment concilier avec l'usurpation sacrilège, la sublimité dans l'équilibre, la plénitude de la santé morale et intellectuelle? Ce ne sont pas seulement les textes qui se révoltent contre une telle interprétation, ce sont les vraisemblances psychologiques les plus élémentaires qui jurent avec cette exégèse.

* * *

En tout cas, pour récuser le témoignage du Christ sur lui-même, il faut déchirer les pages de l'histoire la plus solidement, la plus victorieusement établie de toutes les histoires. La science contemporaine, dont le P. de Grandmaison est un témoin irréfragable, pousse cet argument jusqu'au plus haut degré de certitude.

Mais, d'autre part, « Jésus de Nazareth fut un homme de chair et d'os, un roseau pensant, s'inclinant comme nous sous les dures rafales qui l'assaillirent. Il pleura, il eut faim, il manifesta jusqu'aux larmes, jusqu'au sang, ses répugnances et ses affections. Il fut homme de son temps, de son pays, de sa race. Il eut une mère, des amis, des adversaires; il fut chéri jusqu'à l'adoration et haï jusqu'à la folie. Sous le lourd soleil de la Samarie, il se laissa tomber un jour, épuisé, tel qu'il était, à même le bord du puits de Jacob... Ce n'est pas un ange sous forme humaine, un fantôme, un semblant d'homme. »

Eh bien ! Christ, qui donc es-tu ? N'es-tu que l'un de nous ? Laisseras-tu nos esprits en suspens ? Es-tu homme, le plus grand, le plus sublime ? Es-tu hors la série de l'humanité, dans la sphère du divin ? Qu'est donc la divinité en toi ? N'est-elle qu'un souffle, un éclair, une inspiration comme chez les prophètes ?

Mais, non, je blasphème. Tu parles, tu commandes, tu pardones, tu agis en Dieu, maître souverain de la vie et de la mort.

Je tombe à tes pieds dans l'adoration, et je te redis la parole de Pierre « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ». Je te redis la parole de l'Eglise : Une seule personne, un seul *moi*, un principe d'opérations humaines et un principe d'opérations divines : une personne, deux natures.

La personne divine du Christ respandit dans l'œuvre du P. de Grandmaison, de tout l'éclat de la science unie à toutes les clartés de la foi. Ses gestes divins, ses titres à la reconnaissance de sa divinité, ses prophéties et ses miracles, la Résurrection surtout,

déployée comme elle ne le fut jamais : tout cela est renouvelé, dégagé, précisé, porté au degré le plus élevé de la connaissance. L'ouvrage s'achève par l'étude de la religion que le Christ a fondée et l'évocation des plus grands témoins du Christ dans l'antiquité, le moyen-âge, les temps modernes.

En achevant ce livre, destiné à rendre à l'Eglise, à l'humanité de précieux services, l'auteur a tracé ces lignes d'appel touchant :

« Si c'est bien la faim et la soif de Dieu qui travaillent obscurément une génération rebutée par l'aridité rationaliste, et la mettent en quête des religions les plus diverses, « du Septentrion à l'Orient », qu'elle s'oriente vers la source évangelique, et s'offre, en se plaçant à l'école du Maître, humble et doux « par l'humiliation à l'inspiration », qui lui révélera la seule chose, après tout, qu'il importe de savoir. »

J. SCHYRGENS.

Faits-divers et commentaires

Quintus Horatius Flaccus

Compte rendu analytique de la leçon d'un instituteur ardennais sur Horace :

— Comme il sied, mes chers enfants, que vous connaissiez le nom de quelques personnages de l'antiquité, nous parlerons aujourd'hui d'Horace qui passe pour un des plus grands poètes de tous les temps.

Il naquit le 8 décembre de l'an 67 avant Jésus-Christ, à Venouse, en Italie, où son père était à la fois receveur des contributions et commerçant. Il est toujours bon, pour un fonctionnaire, d'avoir ainsi deux cordes à son arc; quand l'une casse, l'on se sert de l'autre; et lorsque les impôts ne renaissent pas, sans doute le père d'Horace se trouvait-il moins payé et forcé de se rabattre sur le petit commerce exploité par sa femme.

Ce devait être un ménage de braves gens, car leur fils en parla toujours avec reconnaissance et piété.

J'ai connu des enfants de famille pauvre qui, devenus pharmaciens ou agents de change, n'osaient plus exposer la photographie de leurs parents. Ces ingrats eussent craint de se diminuer en avouant que leur père était menuisier et que leur mère épluchait encore elle-même ses pommes de terre.

Horace se vantait au contraire d'être né d'un homme qui avait été domestique en sa jeunesse. Il montrait en cela, de la vertu, ainsi qu'un peu d'orgueil, comme Napoléon qui pinçait l'oreille aux impératrices ou comme Loewenstein qui confiait sa valise au duc de Nemours. Pour vous, mes chers amis, si vous brillez un jour, continuez à honorer vos parents, à vous souvenir de ceux qui ont aidé vos débuts, à traiter les vaniteux avec patience, et ne prenez point plaisir à humilier les gens de famille distinguée, même s'ils sont stupides. Cela ne sert d'ailleurs à rien et une parfaite charité est encore la meilleure attitude à adopter ici-bas.

L'instituteur qui commença l'éducation d'Horace s'appelait Orbilius. L'usage était alors, dans les écoles, de châtier sévèrement les enfants paresseux et Orbilius n'oubliait pas de donner des coups de martinet sur le dos de son élève favori. Cela aida sûrement Horace dans ses études et il devint, grâce à l'instituteur de Venouse et plus tard à d'autres maîtres d'Athènes, un brillant poète.

Il faisait des vers latins sur toute sorte de sujets, sur le plaisir de manger et de boire, sur les joies de l'amitié, sur les inconvénients de la pauvreté et sur le bonheur d'être en bonne santé. De beaux vers sur des sujets pareils sont du goût de tout le monde et les Romains les accueillirent avec faveur.

Evidemment, Horace eût mieux fait de célébrer un idéal plus élevé, mais il en était incapable, n'ayant point lui-même une âme riche et héroïque, comme il le prouva à la bataille de Philippes, en Macédoine.

Brutus l'avait nommé tribun militaire, avec la charge de commander six mille hommes. Tant qu'il ne s'était agi que de parader à la tête de son régiment, Horace avait été à la hauteur des circonstances. Mais lorsque l'affaire devint chaude, notre tribun perdit ses moyens et s'enfuit en jetant son bouclier. Il ne voulait pas laisser ses os sur le champ de bataille et préférait revenir écrire des vers à Rome.

Sans doute, mes chers amis, eût-il été dommage que l'humanité fût privée d'un pareil écrivain. Pour ma part, je consens que tout le monde essaye d'écrire comme Horace, ce n'en serait que mieux. Mais si tout le monde essayait de raisonner comme lui, ce serait épouvantable. L'ardoisier dirait, au lieu de se battre : « C'est le moment de filer; il ne faut pas laisser sa peau ici quand il y a peut-être le toit de l'église de notre village à réparer! » Le cultivateur voudrait retourner semer de l'avoine de peur que les chevaux ne meurent de faim; le médecin soigner ses malades; le nouveau marié consoler sa femme; l'horloger régler ses montres; le poète achever le premier volume de ses œuvres complètes; et une foule d'autres rusés gaillards décamperaient pour aller fonder des sociétés anonymes ou sous d'autres prétextes. Enfin ce serait la débâcle générale, la défaite et l'ennemi vainqueur asservissant le pays.

Il était dit qu'Horace aurait toujours de la chance : de retour à Rome, au lieu d'être passé par les armes ou toutau moins déshonoré, il fut accueilli à bras ouverts par un certain Mécène qui lui donna un château à Tibur et une magnifique maison de ville à Rome. Ce riche Romain était extrêmement flatté de passer pour l'ami et le bienfaiteur d'un poète et il ne laissa plus jamais Horace manquer de rien.

En revanche, l'écrivain célébra Mécène en ses vers et maintenant encore on appelle « mécènes » ces riches particuliers qui consacrent leur fortune à nourrir, aider et encourager les artistes.

Horace mourut à cinquante-sept ans, célibataire, ayant toujours joui d'une bonne santé, ne s'étant jamais gêné et n'ayant pas essayé de porter ses semblables à l'exercice des vertus difficiles. Ceux-là seuls peuvent longtemps le lire auxquels sont épargnées la maladie et la souffrance.

Pour moi, je l'honore à sa valeur. Il faut de pareils artistes sur terre. Mais il y a pas mal de gens dans la commune que j'estime davantage.

Sur une façon cantonale d'entendre la critique littéraire

Il est plusieurs façons d'entendre la critique littéraire.

Il y a d'abord celle des vrais écrivains qui jugent ou tout au moins expliquent les œuvres.

Il y a ensuite celle de certains directeurs de journaux de province qui se bornent à publier la « Prière d'insérer » encartée dans l'hommage d'auteur.

Une « Prière d'insérer » est rédigée par l'éditeur, c'est-à-dire par l'auteur ou son meilleur ami. Elle ne dit évidemment pas de mal du bouquin qu'il s'agit d'annoncer et de répandre. Elle s'exprime approximativement comme ceci : « *Le livre de Batisse Vierlou qui vient de paraître comble une lacune. Rarement psychologue avait aussi bien analysé, etc. Le volume est dans ce style attrayant qui...*, etc. Il obtiendra sûrement le succès. »

Si le directeur du journal se fiche de l'auteur et de son bouquin, il imprimera telle quelle sa « Prière d'insérer ». S'il est gentil, il ajoutera quelques mots d'éloges : « *Le (magnifique) livre de*

(l'éminent) *Batisse Vierlou comble une (épouvantable) lacune. (Jamais) psychologue (d'aucun temps ni d'aucun pays) n'avait analysé... etc. Son volume obtiendra sûrement un succès (unique dans les annales de la librairie).* » S'il est grincheux, il supprimera la phrase où l'auteur se promet à lui-même du succès. S'il est méchant et rancunier, il remplacera les épithètes flatteuses par des qualificatifs empruntés au langage parlementaire et politique : « *Le (stupide) livre de (cet idiot de) Batisse Vierlou (ne) comble (aucune) lacune. Etc., etc... Il (n') obtiendra (pas) le (moindre) succès.* »

Lisant moi-même des journaux et mettant souvent la main à leur fabrication, je connaissais depuis longtemps ces sortes de manières d'entendre la critique. Mais j'ignorais jusqu'à hier, où me fut envoyée la *Gazette de Seraing*, comment on fabrique de la critique littéraire cantonale.

Un brave garçon, qui est fait pour comprendre la littérature comme moi pour ferrer les chiens, rend compte, en cette feuille notariale, d'un certain livre à peu près comme suit :

— Je n'aime pas ce volume qu'on achète beaucoup trop. Non pas qu'il soit pornographique ou digne d'être mis à l'index. Mais je connais l'auteur. Il est né à Villeroix-lez-Mabompré où je vais souvent. Dernièrement encore j'ai voyagé, dans le tram de Bourcy, avec le beau-frère de son cousin, qui revenait de la foire de Bastogne. J'ai même aperçu un jour sa mère à un salut de mission. Elle porte lunettes et marche avec une canne. Jadis, l'auteur écrivait très mal et pensait affreusement. Lorsqu'il était en quatrième au collège d'Ortheuville, ses devoirs étaient pleins de fautes. Sans doute a-t-il fait quelques progrès depuis lors. Mais qu'est-ce que cela prouve? Le titre de son livre est alléchant, mais il me déplaît. L'image qui est sur la couverture du bouquin s'inspire de la photo d'un curé bien connu dans le pays de Rogery où je vais parfois, mais elle n'est pas fidèlement reproduite. D'ailleurs le curé du pays de Rogery ne prisait pas et enfermait ses abeilles dans des ruches en bois, tandis que le curé Pecquet est représenté avec une tabatière, devant des ruches en paille. Bref, je n'aime pas ça; et au lieu d'acheter un livre pareil, les lecteurs de la *Gazette de Seraing* feraient beaucoup mieux de se procurer le *Manuel du parfait Retraitant* que j'ai publié l'année passée.

OMER ENGLEBERT.

Langage secret

D'une chronique scientifique de M. Henry Myl's, dans le dernier numéro de la Revue Universelle, nous détachons ces extraits :

Rendre les messages incompréhensibles à ceux à qui ils ne sont pas destinés, ce désir préoccupa les hommes dès l'instant où ils inventèrent l'écriture.

Les premières tentatives que nous connaissions pour dissimuler à des tiers indiscrets la signification des messages remontent précisément à la Grèce. Ce sont d'abord de simples ruses, comme celle employée par Démarate, un Lacédémonien réfugié à la cour de Xerxès. Apprenant les projets d'invasion que méditait ce souverain asiatique, il voulut en avertir ses compatriotes et grava son message sur des tablettes de bois qu'il fit entièrement recouvrir de cire. C'est là du moins ce que nous conte Hérodote au livre VII de son *histoire*. Parlerons-nous également du stratagème d'Histiée qui, ayant rasé la tête d'un esclave, y inscrivit à l'encre une phrase assez courte. Lorsque les cheveux furent repoussés, l'esclave reçut l'ordre de se rendre chez Aristagoras qui, avec l'aide d'un

1
 asoir, fit réapparaître l'inscription à lui destinée. Ces anecdotes, et d'autres du même genre, atténuent l'austérité de tous les manuels de cryptographie. Mais elles n'ont aucun rapport avec ce qu'on appelle le chiffrement des dépêches. Tout au plus seraient-elles comme une première ébauche des écritures qualifiées de sympathiques, et qui demeurent invisibles tant qu'on ne les a pas exposées à la chaleur, ou traitées par un réactif chimique. On sait qu'un très large emploi en fut fait par les espions allemands pendant la guerre de 1914.

Le premier exemple classique de cryptographie nous est fourni par Lacédémone et se trouve décrit par Plutarque dans la *Vie de Lysandre*. Lorsque le gouvernement de Sparte voulait correspondre, en temps de guerre, avec ses amiraux, il enroulait une fine et étroite bandelette autour d'un cylindre de bois. Le message était écrit dans le sens de la longueur du cylindre, puis la bandelette était déroulée. On n'y apercevait plus alors qu'une série de lettres disparates. L'amiral (nauchos) munni d'un cylindre exactement égal comme longueur et comme diamètre, n'avait plus qu'à y enrouler la bandelette pour lire les instructions qui lui étaient adressées. Ce procédé matériel permettait donc d'obtenir le brouillage des lettres alphabétiques que l'on appelle aujourd'hui : cryptographie par transposition. Un autre procédé de transposition nous est indiqué par Aulu-Gelle dans les *Nuits attiques*, comme ayant été employé par C. César dans sa correspondance avec C. Oppius et Balbus Cornelius, administrateurs de ses biens. Ils étaient d'accord entre eux sur la transposition que devaient subir les lettres (*de commuando situ litterarum*) et utilisaient très probablement ce qu'aujourd'hui l'on appelle une grille.

La vérité, c'est que la cervelle humaine a bien peu changé depuis deux mille ans, et que le maigre patrimoine de civilisation sur lequel nous vivons ne résulte que de la somme de tous les efforts ajoutés par chaque génération. Ce patrimoine serait bientôt détruit si, à l'instigation de quelques agités, nous consentions à faire table rase du passé, dans le désir insensé de tout innover d'un seul coup : alors l'humanité retomberait immédiatement dans la barbarie.

Les chiffres militaires et diplomatiques actuels sont le fruit d'une longue expérience et d'un effort patient et prolongé depuis des siècles. Pas plus dans ce domaine que dans tous les autres, il ne faudrait croire que le progrès ait été régulier et continu et puisse être figuré par une courbe qui monte sans cesse. Il y a eu des époques de régression fâcheuse, où l'expérience péniblement acquise se trouvait méprisée et délaissée. Les chiffres militaires de Napoléon I^{er} offrirent une sécurité très inférieure à ceux de Louis XIV, et leur insuffisance technique leur valut d'être perlustrés par l'ennemi. Le très fâcheux mélange dans les dépêches militaires de texte clair et de parties chiffrées, le texte clair aidant à deviner les parties chiffrées et facilitant la recherche scientifique, exposait ces dépêches, lorsqu'elles tombaient aux mains de l'adversaire, à être rapidement décryptées. Quelques-unes d'entre elles, pendant la campagne de Russie, furent aisément lues par les états-majors russes, assistés de cryptologues éminents, ce qui précipita encore les revers de nos armées. Pendant la guerre de 1870, certaines armées françaises ne prirent même plus la peine de chiffrer leurs ordres qui furent d'ailleurs interceptés par les Prussiens.

La science cryptographique moderne doit ses méthodes à quelques érudits de la Renaissance. La correspondance régulière de la Curie pontificale avec les légats résidant dans toute la chrétienté, la création d'ambassades permanentes pour la République de Venise, à une époque particulièrement troublée par les guerres, par les luttes d'influence et par les intrigues de toutes sortes, entraînèrent le double souci de sauvegarder le secret des communications fréquemment interceptées et de percer à jour le secret des combinaisons adverses. La plus vieille instruction sur le langage convenu conservée dans les archives du Vatican date de l'année 1326. Elle prescrit de désigner « Rome » par « Jérusalem », les « Gibelins » par les « Egyptiens », les « Guelfes » par les « Fils d'Israël », etc... La Curie romaine, peu à peu, perfectionna son système et adopta des alphabets conventionnels où les voyelles étaient remplacées tantôt par des fragments de la lettre *H*, tantôt par des points, tantôt par la consonne qui dans l'ordre alphabétique suit immédiatement la voyelle (procédé de substitution). Après

le schisme d'Occident, Léo Baptista Alberti, chiffeur de la papauté, commença à envisager scientifiquement les questions cryptographiques.

En Italie, la papauté n'était pas seule à se préoccuper de garantir par des procédés cryptographiques perfectionnés le secret de ses correspondances, ni à chercher à surprendre les intrigues des gouvernements et des partis politiques, grâce à la collaboration de déchiffreurs expérimentés. Dès l'année 1506, le gouvernement des doges s'assura les services réguliers d'un cryptologue éminent, Giovanni Soro, dont la science et la perspicacité perçaient tous les mystères. C'est ainsi que la Curie romaine s'adressa à plusieurs reprises au conseil des Dix pour obtenir le déchiffrement de textes dont elle n'avait pu éclaircir le sens. Le 17 juillet 1511, Giovanni Soro faisait connaître au conseil des Dix qu'il avait réussi à décrypter les dépêches communiquées par le Vatican. En 1526, on eut de nouveau recours à sa clairvoyance. Il s'agissait d'une correspondance échangée entre l'empereur Charles-Quint et ses agents secrets à Rome, et interceptée par le gouvernement de la papauté. Giovanni Soro en trouva la clef. On l'utilisait également pour éprouver la sécurité des chiffres que l'on désirait mettre en service. En août 1529, le Pape Clément VII lui faisait remettre un texte chiffré par les soins de la Curie romaine à l'aide d'une méthode qui devait assurer les communications avec la nonciature en France. Giovanni Soro s'étant déclaré incapable de le déchiffrer, on estima que la méthode offrait toutes les garanties désirables. Le principal chiffeur de la Curie romaine était à cette époque le Florentin Jakop Silvester, qui écrivit en 1536 un traité de cryptographie visiblement inspiré de celui d'Alberti. Mais le système qu'il préconise, après une étude fort détaillée de l'histoire des chiffres depuis les Spartiates et les Romains jusqu'à son époque, constitue véritablement la première ébauche de nos codes chiffrants actuels.

Un de ses successeurs à la Curie romaine, à la fin du XVI^e siècle, Matteo Argenti, a laissé sur le chiffrement et sur le déchiffrement des ouvrages fort sagaces où il enseigne les précautions à prendre pour ne pas donner prise aux recherches cryptographiques. Il interdit l'emploi simultané des passages chiffrés et des passages non chiffrés dans un même texte, indique divers procédés pour briser les fréquences de lettres, dénonce les dangers du bigramme *qu*, fait observer que plus un cryptogramme est long, plus il est facile à déchiffrer, expose une méthode de chiffrement à l'aide des notes de musique, etc... Pour juger à quel point son savoir n'a pas vieilli, il suffit de considérer que le chiffrement à l'aide des notes de musique a été employé dans la guerre de 1914 par les services de l'espionnage allemand. Les Allemands, comme presque toujours, avaient simplement appliqué un système qui n'était pas dû à leur invention. Tout l'intérêt résidait dans l'usage judicieux qu'ils surent en faire. La guerre de 1914, si nous en croyons les quelques indiscretions publiées dans la grande presse, offrit un champ fertile à l'activité des cryptologues. L'application de la télégraphie sans fil, en multipliant les occasions de capter les messages chiffrés, a fait de la cryptographie l'auxiliaire indispensable des grands états-majors. C'est ainsi qu'on a imprimé dans une revue militaire que Ludendorff lisait le chiffre russe pendant la manœuvre de Tannenberg et qu'un journal du soir, le 5 septembre 1920, publiait cette manchette : « La bataille de la Marne contée par les radios du commandement ennemi. » Nous avons tous les yeux un article publié le vendredi 7 mars 1924 par un grand quotidien et révélant expressément que l'arrestation de l'espionne Mata-Hari, désignée par les services allemands sous l'appellation de l'agent H 23, fut grandement facilitée par le déchiffrement d'un télégramme sans fil adressé au G. Q. G. allemand par l'attaché militaire à Madrid, von Kalle. Il serait bien invraisemblable qu'un tel fait ait été unique.

Félicitons en tous cas les dignes émules des Rossignol et des Viète dont l'activité anonyme a rendu à la cause des Alliés des services obscurs mais importants et dont la science n'a d'égale que la modestie. On sait que Rossignol, dont le nom a été donné symboliquement à l'outil qui ouvre les serrures, fut un déchiffreur célèbre, qui fit ses débuts officiels en 1626 au siège de Réalmont. Condé s'appretait à lever le siège, lorsqu'on réussit à intercepter

une lettre adressée à Montauban. Le déchiffrement en fut confié à Rossignol qui ne tarda pas à l'effectuer. Les assésés demandaient de la poudre en toute urgence et faisaient connaître leur situation désespérée. Le prince de Condé leur renvoya leur lettre traduite en clair. Aussitôt ils se rendirent. Rossignol réitéra son exploit l'année suivante, au siège de La Rochelle. Il fut alors chargé par Richelieu d'organiser le service du chiffre.

La destinée cryptographique de François Viète avait été aussi brillante, mais moins heureuse. A peu près contemporain de Blaise de Vigenère, il avait déjà acquis un renom dans les mathématiques lorsque Henri IV le chargea de déchiffrer des dépêches espagnoles interceptées. Viète suivit le chiffre espagnol dans ses différentes variations durant plusieurs années et réussit également à percer à jour d'autres chiffres, en particulier celui des Vénitiens. Mais il manqua de discrétion. Un jour, il se vanta auprès de l'ambassadeur de Venise de sa science cryptographique. Celui-ci le défia, tant et si bien que Viète lui montra ses déchiffrements espagnols. Giovanni Mocenigo lui demanda s'il serait capable de déchiffrer également les dépêches de Venise. Viète eut le tort de lui en fournir la preuve. Revenu dans son pays, l'ambassadeur fit son rapport au conseil des Dix, qui changea aussitôt tous les chiffres en inaugurant une nouvelle méthode plus sûre. Quant à la cour d'Espagne, elle se contenta d'adresser une plainte à la papauté en accusant le gouvernement français de sorcellerie. La première qualité des cryptologues est évidemment le silence. Mais parfois ce sont les gouvernements eux-mêmes qui commettent d'inutiles indiscretions et qui compromettent en pure perte les résultats patiemment obtenus par un labeur ingénieux et opiniâtre. Il est vrai que certains d'entre eux sont plus portés à faire appel à l'espionnage qu'à la science cryptographique. Les progrès accomplis par la photographie et qui permettent de cliquer en quelques minutes les codes chiffants les plus volumineux et de les remettre en place presque immédiatement, fournissent aujourd'hui la possibilité de se procurer des moyens de déchiffrement sans attirer le moindre soupçon et font une rude concurrence aux cryptologues de profession.

Ces derniers ont trouvé récemment, et de la manière la plus inattendue, une nouvelle occasion d'exercer leur sagacité et leur activité en dehors des terrains habituels. Qui donc aurait pu penser que les cryptologues, jusqu'ici cantonnés dans l'ombre des deuxièmes bureaux, des services policiers, ou des chancelleries diplomatiques, s'en iraient à la découverte du passé comme des Champollion ou d'autres pionniers des civilisations et des langues disparues? Il a suffi pour cela que le chancelier Bacon, durant son séjour en France, vers l'an 1577, étudiait les méthodes de chiffrement récemment importées d'Italie, et particulièrement le chiffrement invisible, décrit par Cardan et connu par Frederici et par Vigenère.

Le colonel Fabyan, de l'armée américaine, cryptologue expérimenté, aidé de la collaboration de Mrs Gallup et de Mrs Kate Wells, eut l'idée d'appliquer le procédé décrit par le chancelier Bacon lui-même à un exemplaire original du *Novum Organum*, puis aux différentes œuvres du même auteur. C'est ainsi qu'ils découvrirent sous le texte clair un autre texte cryptographié, parfaitement cohérent et intelligible, rédigé en langue anglaise de l'époque. Le même procédé appliqué aux éditions originales des œuvres attribuées à Shakespeare permit de découvrir sous chaque texte clair un autre texte cryptographié, rédigé par le chancelier Bacon et faisant suite aux textes déjà déchiffrés. Sur les indications contenues dans ces textes secrets, on appliqua successivement le procédé à des éditions originales des œuvres de Spenser, de Marlowe, etc.

L'ensemble des textes ainsi déchiffrés fut publié sous le titre de *Bilateral Cipher of Francis Bacon, by Mrs. Elisabeth Wells Gallup, Detroit, Michigan*. Il en résulte le plus considérable complément à l'histoire du règne de la reine Elisabeth : *The Queen Virgin*, comme les Anglais l'appellent. Cette reine, mariée secrètement pendant son emprisonnement dans la Tour de Londres à Dudley, comte de Leicester, en aurait eu deux fils : lord Verulam (le chancelier Bacon), et Robert, comte d'Essex, qu'elle refusa toujours de reconnaître, et dont le second fut condamné par elle à mort à la suite d'un complot. Le chancelier Bacon serait l'auteur de toutes les œuvres de Shakespeare, de Marlowe et encore d'autres œuvres publiées sous les noms de Spenser, de Greene et de Robert Burton. Francis Bacon, sitôt sa naissance, aurait été substitué à un enfant

mort de lady Verulam, dame d'honneur de la reine, et aurait souffert toute sa vie de la volonté de sa véritable mère qui ne se décida jamais à lui assurer l'accès au trône auquel son hérité lui donnait droit.

Le général Cartier, qui fit autorité en cryptographie, dans la série d'articles qu'il a publiés de 1921 à 1923 sur les découvertes du colonel Fabyan et de Mrs Gallup, affirme que tout ce qu'il a pu contrôler personnellement prouve l'exactitude absolue des travaux scientifiques de ces cryptologues américains. Il y donc bien, sous le texte clair des éditions originales de Francis Bacon, de Shakespeare, de Marlowe, de Spenser, etc., un texte secret tel que celui qui a été patiemment déchiffré. Ce texte est-il vraiment l'œuvre sincère et véridique du chancelier Bacon, ou bien constitue-t-il, de la part du chancelier Bacon ou d'un de ses contemporains inconnus, une gigantesque mystification datant du commencement du XVII^e siècle? Les publications d'Albert Lefranc : *Sous le masque de William Shakespeare*, de Parker Woodward : *Tudor Problems* (Londres, 1912); de Granville C. Cuninghame : *Bacon's secret disclosed in contemporary books* (Londres, 1911), semblent bien établir que les découvertes des cryptologues américains n'apportent rien de contradictoire aux données historiques qui nous étaient parvenues. Le testament de lord Verulam, père putatif du chancelier Bacon, qui laissa tous ses biens à un autre enfant, les événements mystérieux du règne d'Elisabeth, l'absence de tous renseignements biographiques permettant d'expliquer que l'acteur presque ignorant Shakespeare ait écrit les pièces publiées sous son nom, tout vient au contraire confirmer la vraisemblance des révélations apportées.

On peut s'étonner que celles-ci aient en France si peu atteint et ému le grand public, et soient, en dépit des articles très clairs et très probants du général Cartier, demeurées assez peu connues. Il faut sans doute en accuser l'ignorance presque générale des données les plus élémentaires de la cryptographie. La plupart des lecteurs ignorent en effet que toute cette science repose sur le postulat suivant: un texte chiffré n'est susceptible que d'une seule interprétation ayant un sens, et le seul fait de découvrir à un texte chiffré signification logique prouve que l'on en a trouvé la seule et véritable solution. A plus forte raison, lorsque le procédé de déchiffrement appliqué a été indiqué, comme c'est bien le cas ici, par son auteur même : le chancelier Francis Bacon. Nous croyons avoir donné une idée suffisante de la très grande multiplicité des combinaisons cryptographiques (qui n'a d'analogue que la multiplicité des effets musicaux obtenus avec les douze sons de la gamme), pour que le lecteur soit saisi par le caractère étrange de cette coïncidence : la seule méthode de chiffrement secret qui soit mentionnée et décrite dans les ouvrages officiels de Francis Bacon donne précisément la clé d'un texte parfaitement compréhensible et vraisemblable caché sous une série d'ouvrages imprimés de son vivant.

Qu'un autre, s'il le peut, explique ce fait extraordinaire par un simple hasard, et non par une volonté manifeste et par une décision préméditée.

L.-R. THEVENET EXPORTATION

180, rue Royale, BRUXELLES

Tél. 242.17

Ch. Post. 778.67

BRUXELLES

Rue Neuve, 13
Tél. 132,06

Succursiles :

ANVERS

OSTENDE

Rue du Berceau, 22 Rampe de Flandre, 25

Tél. 267,72

LES MEILLEURES CIGARETTES

Tous les goûts - - Toutes les fantaisies

CHOIX UNIQUE EN ARTICLES DE CADEAUX

LES USINES COLORIN

E. Allard & Co

Adresse télégr. :
Colorin-Bruxelles

Haren-Bruxelles

Téléph. : Brux.
570.05 et 570.06

Installations les plus modernes et les plus importantes en Belgique
pour la fabrication des :

ÉMAUX (peintures laquées)

VERNIS en tous genres

COULEURS
prêtes à l'emploi

Notre grande spécialité pour tableaux d'école

LA NEOLITHE

DEMANDEZ NOS CARTES DE TEINTES

EXPORTATION POUR TOUS PAYS

Produits renommés les meilleurs

CREDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME



SIEGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS
20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG
55, boulevard Royal



Banque - Bourse - Change

Crédit Général de Belgique

Société anonyme

Capital : 130,000,000 de francs

Fondée en 1886

entièrement versés

Siège social : 14, rue du Congrès, Bruxelles

TÉLÉGR. « CRÉD.GAL »

TÉL. 217.50 à 52

CH.-POST. N° 700

Siège B :

51, avenue des Arts, 51, Bruxelles

TÉLÉGR. « CRÉDIBEL » TÉL. 343.57-347.01 CH.-POST. N° 791

Bureau auxiliaire :

88, boulevard d'Anvers, Bruxelles

TÉLÉGR. « CRÉGEBEL » TÉL. 225.00 CH.-POST. N° 38.340

Dépôts à vue et à terme aux meilleures conditions

Toutes opérations de Banque et de Bourse en Belgique et à l'Étranger